LE LOGEOIS

décembre 2022
janvier 2023

SOMMAIRE

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

COMMUNE LABELLISÉE PROTECTION
Village Etoilé
DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES

Informations pratiques, informations au jour le jour : inscrivez-vous à la Lettre d'Information sur **www.mairieleslogesenjosas.fr**

3 .....Le mot du Maire
5 .....Haies / Arbres
8 .....TECO
11 .....Timbres / Grippe Aviaire
14 .....Vœux
16 .....Relais de Courlande
18 .....Commerces / 11 novembre / Trains
21 .....Ça bouge aux Loges !
VVF / PLU / Économie d'énergie..... 4
Collecte des déchets / Parc à sapins..... 7
SIDOMPE..... 9
PCAET..... 12
La Mairie recrute / Travaux..... 15
Club Canin..... 17
ASPEH..... 19
Civisme..... 36

Informations Pratiques

Mairie
2, Grande Rue
78350 Les Loges-en-Josas

Tel : 01 39 07 16 70
Courriel : accueil@mairieleslogesenjosas.fr
Site web : www.mairieleslogesenjosas.fr

Horaires :
Lundi : 08h30-12h et 14h-17h30
Mardi : 08h30-12h
Mercredi : 08h30-11h30
Jeudi : 08h30-12h
Vendredi : 08h30-12h et 14h-17h
Samedi : 09h30-12h (sauf congés scolaires)

Bibliothèque
Mardi : 16h - 19h30 / Mercredi et Vendredi : 16h - 18h30 / Samedi : 10h30 - 12h30 / (voir affichage durant les congés scolaires).

Commerces
Maurice en Cuisine : plats et desserts mauriciens en pré-commande sur le site www.mauriceencuisine.fr, par tel au 06 07 50 88 21 ou par mail commande@mauriceencuisine.fr

Café de la Mairie : Place Louis Grenier. Ouverture du lundi au vendredi, de 6h30 à 20h. Tél. : 01 39 56 00 80.

Pizzaïolo : Tous les vendredis, de 17h30 à 21h, rue de la Poste. Tel : 06 58 92 26 56.

L'Épi des Loges : 2 rue de la Poste. Mercredi 17h-20h / Vendredi 16h45-18h45 / Samedi 10h30-12h30 et 15h-17h. Voir epinews et affichage.

Saber Boussenna : Vente de fruits et légumes tous les samedis de 8h à 13h30, rue de la Poste (face à l'Épi).

La Ferme des Loges : Réservation sur https://coopcircuits.fr/earl-la-ferme-des-loges/shop. Retrait et vente libre le samedi de 10h à 12h.

Le Logeois est édité à 710 ex.
Directrice de la publication : Caroline Doucerain
Rédactrice en Chef : Sarah André
Comité de Rédaction : Caroline Doucerain, Audrey Courtois, Franck Guglielmazzi, Sébastien Mériaux, Pierre-Yves Pariselle, Cedric Gasperini
Ont participé à la rédaction des articles : l'équipe municipale, les associations
Conception et Création : Cedric Gasperini
Photo de couverture : Valérie Régheasse
Dépôt légal : 2022

Imprimé par nos soins sur du papier recyclé

Chères Logeoises, chers Logeois,

La froidure de l'hiver est venue saisir nos paysages et nos membres engourdis mais c'est toujours avec la même chaleur que notre village accueille de nouveaux arrivants, développe des solidarités au quotidien et participe à de beaux moments de convivialité à l'approche des fêtes.

Votre équipe municipale, les membres actifs de vos associations, vos commerçants et tous les agents des services aux populations partagent le même plaisir d'échanger avec les Logeois et de construire avec eux les contours d'une communauté bienveillante et à l'écoute. C'est une chance, à nous de cultiver ensemble cet état d'esprit !

Bien sûr, la période porte à nouveau des restrictions, des inquiétudes, des tensions qui peuvent alourdir notre quotidien et rendre les échanges plus difficiles. Mais raison de plus pour se retrouver ! Nous pouvons tous être à l'écoute pour construire ensemble des solutions pour demain.

Des joyeuses animations proposées par vos associations aux actions mises en place pour prendre soin des plus faibles, de la présentation des grands projets à la mobilisation pour notre environnement, toutes les occasions sont bonnes pour se retrouver et partager des moments porteurs de sens. Alors merci à vous tous qui préparez, animez, dialoguez, participez !

Grâce à votre implication, nous construisons au quotidien pour notre commune et notre territoire... et comme vous le verrez à travers les pages de ce journal municipal, vous allez encore avoir de nombreuses occasions de le faire : révision du PLU, échanges sur les grands projets... et toutes sortes de participation même sur les petits ou plus importants dossiers ! Nous tenons notamment à remercier tous ceux qui, par leurs votes en ligne, se sont mobilisés pour nous aider à obtenir un financement participatif auprès de la Région : grâce à vous, la commune a obtenu une aide très utile pour acheter une balayeuse de rue. Cela peut sembler presque anodin mais pouvoir compter sur toutes les formes de soutien est essentiel.

Nous percevons donc tous ces messages avec enthousiasme et partageons avec plaisir les résultats de notre engagement collectif. Cette fin d'année aura notamment été marquée par l'obtention de la deuxième fleur au concours des villes et villages fleuris. Un très bel encouragement pour tous : agents des services techniques, élus, associations logeoises et habitants investis pour valoriser notre cadre de vie dans une gestion durable de notre patrimoine naturel.

Cette fin d'année se place donc sous le signe de l'enthousiasme et de la lumière qu'il génère. Par-delà les difficultés que vous pouvez rencontrer, nous vous souhaitons sincèrement de partager cette lumière avec ceux qui vous sont chers.

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, très belles fêtes à tous !

C. Dou

Prochain conseil municipal

Jeudi 5 janvier à 20h30
Jeudi 9 février à 20h30

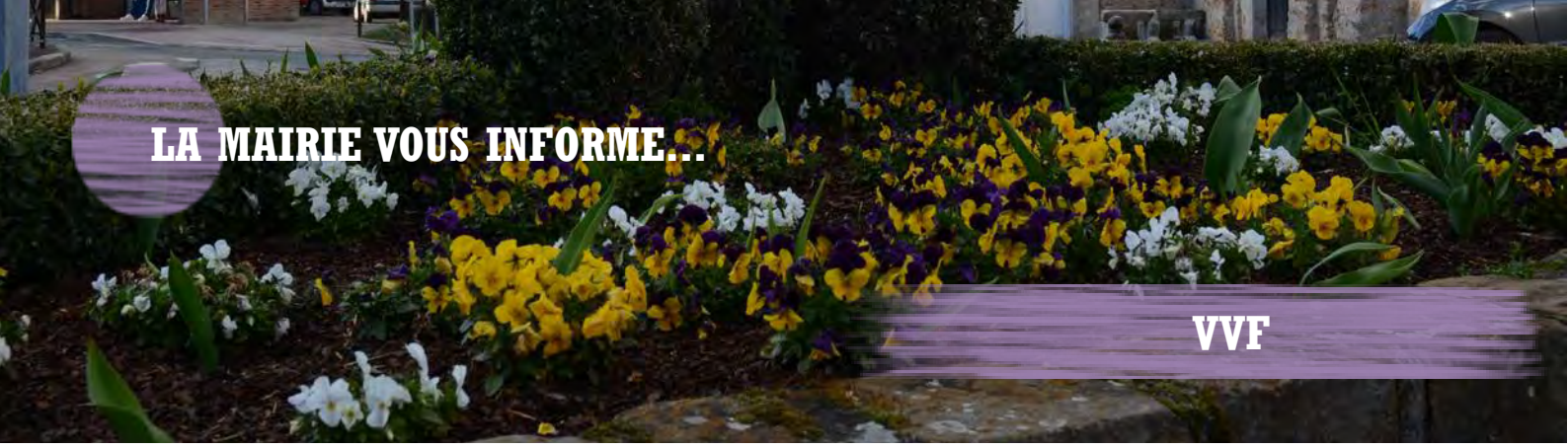

LA MAIRIE VOUS INFORME...

VVF

Une 2ème Fleur pour notre village !

Notre commune a été récompensée par le jury des Villes et Villages Fleuris qui nous a octroyé une 2ème fleur ! Une belle reconnaissance qui couronne les efforts de fleurissement, d'entretien du patrimoine, les actions en faveur de la biodiversité... tout ce qui fait que notre cadre de vie est agréable ! Bravo et merci aux agents des services techniques, à toute l'équipe municipale et aux nombreux Logeois qui ont participé à faire progresser encore le cadre de vie de notre commune !

PLU

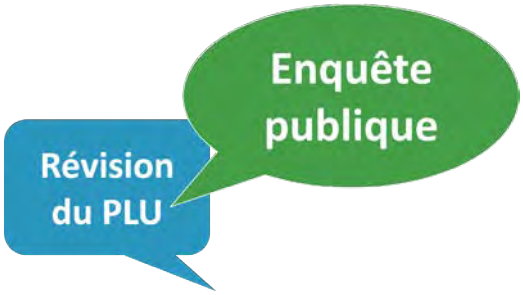

Depuis le conseil municipal du 15 septembre, où le règlement, le plan de zonage et tous les autres documents constituant le projet de PLU ont été votés à l'unanimité, les services de l'Etat s'assurent que la révision est bien en cohérence avec les textes de loi supra-communaux et les stratégies de territoires mises en place par l'Etat et la Région. Le Département, l'agglomération, les communes voisines, la chambre d'agriculture... de nombreux autres acteurs sont également consultés.

L'enquête publique se déroulera du **16 janvier au 18 février 2023**, une nouvelle occasion pour faire part de vos avis et observations. Un commissaire enquêteur s'assurera de la bonne mise en place de cette procédure et sera présent à des heures de permanence pour recueillir vos remarques.

La réflexion se poursuit également sur la charte architecturale et paysagère. Une concertation avec les Logeois sera lancée début 2023 lors d'un atelier auquel vous êtes convié le **jeudi 12 janvier à 20h30**. Vous pourrez participer à l'élaboration des recommandations architecturales proposées pour les projets, à distinguer de ce qui sera imposé par le PLU.
Pour toute question, vous pouvez écrire à l'adresse PLU@mairieleslogesenjosas.fr

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Économies d'énergie dans les bâtiments communaux

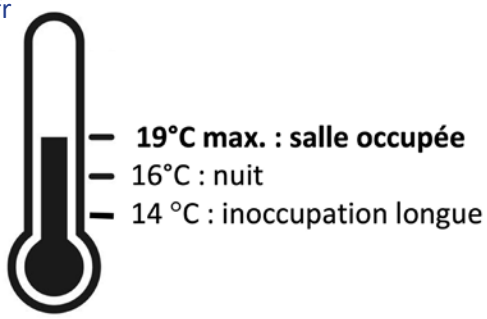

Attentifs à l'environnement et soucieux de maîtriser les dépenses énergétiques de la commune, nous avons depuis plusieurs années engagé des actions de réduction de la consommation d'énergie. Aujourd'hui, nous nous réjouissons d'avoir engagé ce mouvement. Toutefois, en réponse aux prix qui s'envolent cette année, nous avons comme beaucoup limité le chauffage de tous les bâtiments communaux.

Les températures de consigne sont de 19 °C lorsque les locaux sont occupés, de 16 °C la nuit le de 14 °C lors d'une inoccupation longue, par exemple les salles de classes pendant les vacances. Les thermostats des radiateurs ont été réglés et bloqués (lorsque c'est possible), pour obtenir une température maximale de 19 °C. Des thermomètres précis ont été installés dans les salles pour permettre de vérifier ces réglages, d'avertir les services techniques en cas de problème. Les chaudières ont également été programmées en fonction des nouvelles consignes.
Nous comptons sur tous les Logeois pour nous aider à appliquer ces règles.

Pour Noël, le choix a été fait de ne pas supprimer complètement les illuminations mais d'en réduire la durée et le nombre. Les lieux et les évènements impliquant les enfants seront privilégiés. La consommation de ces illuminations à LED reste raisonnable.

HAIES

Projet d'implantation de haies

En janvier 2022, les Logeois étaient venus nombreux planter les deux premières haies financées en parties par les dons et grâce à l'action de l'association Terre et Cité. Ces haies, composées de 650 plants, implantées le long de la Ferme des Loges et du pâturage rue de Buc, font partie d'un grand programme de remaillage du plateau de Saclay auquel la commune des Loges-en-Josas participe. D'ailleurs, les haies se portent bien.

En janvier prochain, c'est une classe de Terminale de Bac Pro de Gestion des Milieux Naturels et de la Faune de LEA-CFI (ex. TECOMAH) qui viendra planter la haie qui prendra place dans la descente de Petit Jouy : sont prévues des plantations de fruitiers et de quatre futurs arbres têtards, des arbres qui sont taillés au fur à mesure de leur croissance et qui seront très favorables à l'accueil de la biodiversité. Autrefois, ils bordaient les chemins et produisaient le bois pour le chauffage.

Il est prévu par ailleurs de planter une autre haie, avec l'association Terre et Cité, le long du parc Yvon Le Coz, derrière la halle.

Pour financer les arbres, la commune fait appel aux dons. Vous pouvez participer en ligne et ainsi aider le projet à voir le jour :

ARBRES

Etat des lieux du patrimoine arboré communal

Dans le cadre de l'adoption du nouveau PLU, mettant en avant le souci de protéger notre environnement, un inventaire des arbres "remarquables" à protéger a été réalisé. Ces arbres ont été choisis de manière partiale : ils sont beaux, attirent le regard, structurent un espace. S'ils disparaissaient, leur absence serait remarquée. Ces arbres visibles de l'espace public appartiennent au domaine communal, voire à des espaces privés.

Cet inventaire est soumis aux Logeois dans le cadre de l'enquête publique et nous vous invitons à l'amender ou à le compléter si besoin !

En contrepoint de ce travail, un audit phytosanitaire de l'ensemble du patrimoine arboré communal a été commandé et réalisé par une entreprise spécialisée.

LA MAIRIE VOUS INFORME...

Le constat : 445 sujets ont été examinés, 29 essences répertoriées, les plus courantes étant le tilleul, le hêtre, le charme, le pyrus et l'érable.

134 arbres présentent une valeur paysagère, notamment l'ensemble des cèdres de l'allée du château des Côtes, compte tenu de leur impact dans le paysage.

Accompagné d'un plan de gestion s'étalant sur plusieurs années, cet audit nous permet d'avoir, à un instant t, une vision globale de ce patrimoine arboré.

Pour chaque arbre ou groupe d'arbres, une fiche d'identification peut être accompagnée si nécessaire de propositions d'actions classées selon un degré de priorité, voire d'urgence.

L'état sanitaire général est plutôt bon puisque 97 % des arbres sont dans un état sanitaire moyen ou bon ! Près de 300 arbres sont des sujets jeunes.

La première tranche de travaux concernera principalement des arbres dont l'état de santé est préoccupant ou qui présentent un danger. Arbres morts, dépérissant, nécessitant un haubanage, des traitements particuliers... une première campagne sera menée d'ici la fin de l'hiver pour enlever les arbres présentant un risque.

A la suite de ces travaux, il conviendra de prévoir le remplacement des arbres abattus par l'implantation de sujets susceptibles d'apporter une valeur paysagère dans notre environnement. En revanche de nouvelles essences peuvent désormais s'ajouter aux essences historiques.

COLLECTE DES DÉCHETS

Déchets : changement des jours et des fréquences de collecte

Depuis 2021, les mises en place successives du nouveau marché de collecte, de l'extension des consignes de tri et du dispositif de tarification écoresponsable ont conduit les Logeois à adopter de nouvelles habitudes et en particulier à diminuer le volume des ordures ménagères à collecter.

C'est l'opportunité pour l'agglomération de Versailles Grand Parc, en concertation avec la commune, de procéder à des ajustements d'horaires, de jours et de fréquence de ramassage.

Ainsi, à partir du 1er janvier 2023, la collecte des ordures ménagères sera réduite à un passage par semaine, le jeudi.
Les jours des autres collectes sont inchangés.
Toutes les collectes, excepté celle des encombrants, auront lieu l'après-midi, à partir de 14h et non plus le matin.
Les bacs devront systématiquement être remisés après la collecte.

La collecte des encombrants reste le dernier vendredi de chaque mois. Les encombrants, dans la limite de 2m³, doivent être sortis la veille au soir à partir de 19 h. Pour rappel, ils ne doivent contenir ni gravas, ni déchet toxique, ni appareil électrique.

Ces changements modifieront aussi la composition des équipes qui réalisent la collecte. C'est pourquoi nous avons tenu à remercier nos ripeurs habituels en partageant avec eux un café d'au revoir le 9 décembre. Efficaces, souriants et pleins d'attention, ils nous auront accompagnés de nombreuses années !

Si vos bacs ne sont pas adaptés à votre production de déchets, vous pouvez contacter les agents de la Direction de la Gestion des déchets par téléphone, au 01 39 66 30 00 (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h) ou via le site internet www.versaillesgrandparc.fr.
Vous pouvez aussi télécharger l'appli T.R.I VGP grâce au QR code ci-contre. Elle vous rappellera de sortir vos bacs et vous y retrouverez tous les services et infos pratiques personnalisés selon votre adresse de résidence.

PARC À SAPINS

Sapins de Noël

Cela fait 2 ans que Versailles Grand Parc met à notre disposition deux parcs à sapins. Devant le succès remporté par cette opération, nous la reconduisons cette année encore. Du 4 au 18 janvier 2023, tous les sapins de Noël pourront donc être apportés au niveau de l'Epi des Loges ou sur le parking de Petit Jouy.

Les arbres de Noël devront être dépouillés de toute décoration. Les flocons de neige artificielle, les sacs à sapins, boules... devront être enlevés ainsi que toute pièce métallique (comme par exemple les clous qui permettent de maintenir les arbres sur le pied...)

Contrairement aux autres années, VGP ne ramènera pas directement le broyat : il sera emporté au compost. La commune travaille en revanche avec l'agglomération à de futures distributions de compost pour ceux qui le souhaitent.

Pour rappel, les bac "végétaux" ne sont pas levés en hiver (dernière levée le 12 décembre prochain) et la collecte reprendra le 13 mars 2023.

VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

TECO

LA FIN DE L'ANNÉE APPROCHE
DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS !

La tarification éco-responsable

Il s'agit d'une nouvelle manière de payer la collecte et le traitement des ordures ménagères. Elle remplace la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) actuelle et tient compte du niveau de production de déchets du foyer. La tarification éco-responsable est composée d'une part fixe (TEOM réduite) et d'une part variable. Cette dernière est calculée en fonction du nombre de fois où le bac destiné aux ordures ménagères est présenté à la collecte et dépend du volume du bac.

Le bilan 2022 arrive !

Initié dans huit villes pilotes en 2021, le déploiement se poursuit. Il a permis d'amorcer la réduction individuelle et collective de la production de déchets. 2023 marquera l'année de la facturation au réel de la tarification éco-responsable via la taxe foncière.

En début d'année prochaine, vous recevrez un état récapitulatif du montant dû au titre de la part variable. Ce montant sera transmis aux services des finances publiques, en charge du recouvrement au travers de la taxe foncière 2023. Cet état récapitulatif permettra de vous rendre compte de votre production réelle de déchets et de mesurer l'impact de l'évolution de vos habitudes.

Si vous avez un badge d'accès ou si vous avez un bac individuel, vous pouvez suivre votre consommation individuelle à tout moment, sur le portail internet dédié en vous y connectant à partir de vos informations personnelles : versaillesgrandparc.ecocito.com.
Si vous habitez en copropriété, c'est votre Conseil syndical qui peut obtenir un état des levées de la résidence sur demande auprès de Versailles Grand Parc.

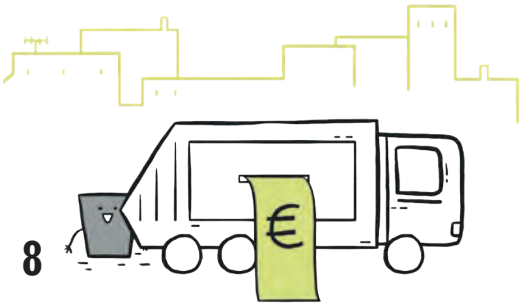

LE PETIT GESTE EN +

POUR DES FÊTES ÉCO-RESPONSABLES, IL EST ENCORE TEMPS D'AGIR !

La période des fêtes de fin d'année est la période de l'année où la production de déchets atteint en général son plus haut niveau : cadeaux suremballés, objets qui proviennent de l'autre bout du monde, papiers cadeaux et emballages non recyclables...

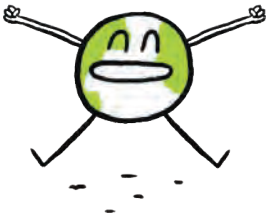

A Noël, je fais plaisir à mes proches tout en protégeant la planète !

LES PETITS GESTES EN +

LA DÉCHÈTERIE,
PENSEZ-Y !

DEUX DÉCHÈTERIES SONT À VOTRE SERVICE : BOIS-D'ARCY ET BUC !

OÙ ET QUAND JETER SES DÉCHETS ?
TOUT EST DANS L'APPLI T.R.I. VGP !

L'application dédiée au Tri, au Recyclage et à l'Information sur la gestion de vos déchets !

Sur smartphones et tablettes, saisissez votre adresse et accédez directement :

- à votre calendrier personnalisable illustrant les dates de collecte sur les 6 prochains mois
- aux horaires de ramassage des bacs avec paramétrage de notifications
- aux bornes de collecte de proximité...

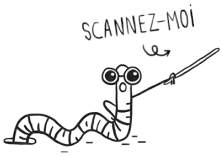

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI T.R.I VGP !

SIDOMPE

Le traitement des déchets par le SIDOMPE

Quoi de plus démonstratif qu'une visite du centre de tri pour comprendre et expliquer comment gérer nos bacs jaunes ?
Deux élus logeois ont répondu à l'invitation du SIDOMPE et ont eu la chance de visiter le nouveau centre de tri de Thiverval-Grignon.

LE SIDOMPE

15 communes de VGP dépendent du SIDOMPE : Bailly, Bièvres, Bois d'Arcy, Buc, Châteaufort, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Rocquencourt, Saint-Cyr l'Ecole, Toussus-le-Noble, Viroflay.

Il recycle les emballages ménagers et produit de l'énergie avec les déchets.

Le centre de tri du SIDOMPE à Thiverval-Grignon, en activité depuis 2008, a entrepris une importante modernisation pour s'adapter à l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques et aux petits emballages métalliques.
Les travaux de modernisation ont représenté un investissement de la collectivité de près de 17M€ dont environ 4M€ financés par les subventions de l'Ademe, de Citéo et de la Région Île-de-France.

Le centre SIDOMPE de Thiverval-Grignon

Il comprend deux unités :
• **Le centre de tri**, conçu pour réceptionner, trier et conditionner les déchets ménagers recyclables issus des collectes sélectives des collectivités du SIDOMPE (collectes en multi-matériaux et verre).
La capacité annuelle du centre de tri est de 45 000 tonnes :
- 27 000 tonnes de déchets recyclables secs,
- 3000 tonnes de déchets non ménagers,
- 15 000 tonnes de verre.

• **L'Unité de Valorisation Énergétique**
L'ancien centre est devenu une Unité de Valorisation Energétique (UVE).
La production électrique est passée de 30 000 à 100 000 MWh grâce à un système de cogénération qui permet de choisir entre la production d'électricité et/ou de chaleur, en fonction des besoins : il alimente en chauffage et en eau chaude sanitaire environ 6 500 logements de la commune de Plaisir.
La capacité de l'installation est de 243 000 tonnes par an de déchets ménagers ou assimilés, dont 20 000 tonnes de boues de stations d'épuration urbaines ou rurales (hors boues industrielles) par an.

Ces chiffres impressionnants sont corroborés par la statistique de production d'ordures par Francilien : chacun produit 500 kg de déchets par an, ce chiffre montant à une tonne par personne si on ajoute les ordures émanant des collectivités locales et rapportées aux habitants…
Les ordures ménagères sont issues du département des Yvelines, d'Eure-et-Loir et d'autres départements limitrophes.
Grâce au nouveau traitement des fumées par voie sèche, le panache de vapeur est sain et pratiquement invisible.

Le centre de tri est certifié ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et ISO 50001.

La visite du site

À l'arrivée sur le site, on découvre une usine moderne et particulièrement propre. Aucune odeur, même à l'intérieur des locaux ne vient titiller nos narines. Il faut dire que n'arrivent dans ce centre que les bacs jaunes et le verre, mais pas les bacs d'ordures ménagères.

Les camions-bennes débarquent leur chargement de bacs jaunes dans un énorme silo, où un tapis roulant (trémie) emporte tous ces déchets divers et mélangés vers le tri automatique.

Le verre quant à lui est déposé sur une plateforme de stockage. Il ne sera pas traité et sera revendu au repreneur tel quel.

Le fonctionnement du tri

Les déchets passent par une phase de tri mécanique, puis sont triés par un crible balistique (pour séparer les corps plats des corps creux), puis par différents modules de tri optique, où des lasers séparent ensuite les emballages et les papiers en fonction de leur nature. Le tri est ensuite affiné en cabine, avec un tri manuel très précis réalisé par les opérateurs de tri.

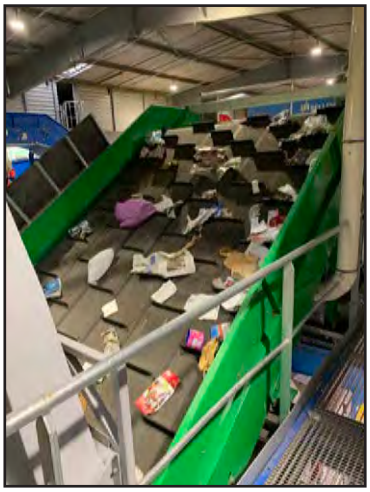

Le tri balistique

Le trommel (un grand tamis !)

La cabine de tri manuel

Les déchets trop petits passent au travers des mailles et rejoignent les refus de tri, qui sont écartés et dirigés vers le centre de valorisation pour y être incinérés.
Les déchets de taille moyenne (bouteilles, canettes etc.) passent au crible balistique.
Les gros déchets (gros cartons, papiers etc.) partent au tri optique qui, grâce à un soufflet d'air comprimé, permet de séparer les cartons des papiers.

Après toutes ces opérations, les déchets ainsi triés sont revendus à des entreprises appelées « repreneurs ». Elles vont recycler les matériaux pour leur donner une seconde vie. Chaque entreprise est spécialisée dans un type de matériau.
On en compte 6 au total : plastiques, verre, journaux et magazines, cartons, aluminium, acier.

Des cubes de matières, après passage dans les presses

LA MAIRIE VOUS INFORME...

Les matériaux recyclés ont une valeur marchande. En 2013, les recettes issues de la revente de matériaux aux repreneurs se sont élevées à près de 2 millions d'euros.

Ce nouveau process permet d'augmenter les taux de recyclage : tous les emballages plastiques (pots, barquettes, sacs et films plastiques...) et les petits emballages en métal (capsules de café, couvercles...) sont maintenant captés afin de répondre aux objectifs de la loi relative à la transition énergétique et aux standards matériaux définis par l'éco-organisme CITEO.

TIMBRES

Timbres personnalisés Les Loges-en-Josas

Pour l'envoi des vœux, la mairie a fait confectionner des timbres personnalisés, qui seront en vente au point Poste de la mairie. Destinés à affranchir les lettres vertes, ils seront vendus au prix de 1,25 €.

GRIPPE AVIAIRE

Alerte d'épisode de grippe aviaire

Mesures à prendre si vous avez des poules ou oiseaux d'ornements :

INFO

INFLUENZA AVIAIRE : NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !
DEPUIS PEU, LES CAS SE MULTIPLIENT EN ILE-DE-FRANCE

Vous avez des poules ou des oiseaux d'ornement, pour les protéger de la grippe aviaire et protéger les éleveurs de volailles, il convient de :

- Confiner vos volailles, les mettre dans votre jardin d'hiver ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- Surveiller régulièrement vos poules, pigeons et autres oiseaux ;
- Vous faire connaître en mairie ou par télédéclaration en cliquant sur : https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa0/

En cas de mortalité anormale, rapprochez-vous de votre mairie ou de votre vétérinaire.

Adoptons chacun les bons gestes !

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE RÉGION ILE-DE-FRANCE

Pour plus d'informations : https://agriculture.gouv.fr/tout-ce-quil-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire

PCAET

Plan climat – Les Logeois en débattent

Lors de la réunion publique à la Maison des Associations le 6 octobre dernier, les Logeois présents ont montré qu'ils étaient à la fois bien informés et motivés pour passer à l'action sur les questions climatiques.

Sans attendre la fin de la phase "diagnostic" du Plan Climat (PCAET1) de Versailles Grand Parc, des actions concrètes ont été débattues et nous voudrions les partager plus largement ici.

Un constat partagé

Après les manifestations évidentes du dérèglement climatique de ces derniers mois, le constat du problème climatique et de son urgence est largement partagé. Encore faut-il comprendre les mécanismes à l'œuvre, les domaines d'actions prioritaires et les moyens d'agir à chaque niveau de responsabilité individuelle ou collective.

L'empreinte carbone d'un français moyen s'élevait en 2019 (2020 n'est pas pris en compte à cause du COVID) à 10 tonnes d'équivalent carbone (t CO2eq) :

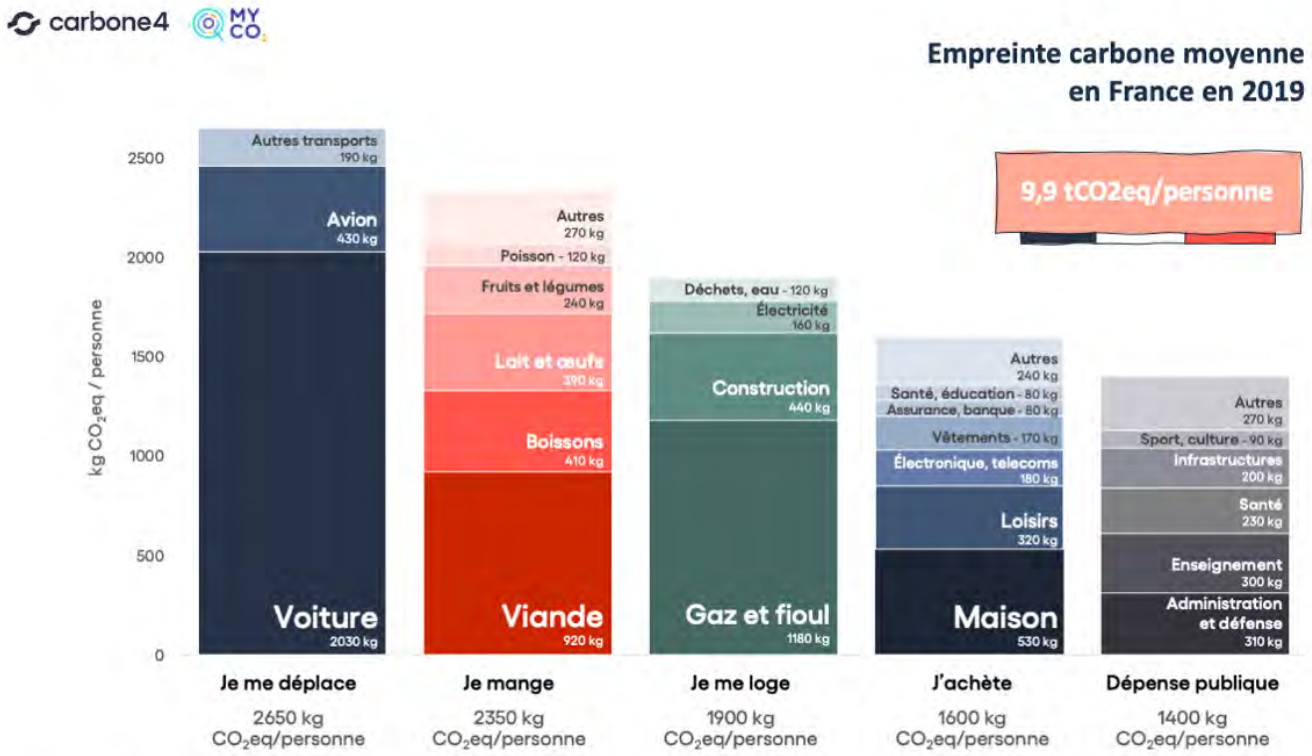

Gaz inclus : CO2 (hors UTCATF France), CH4, N2O, HFC, SF6, PFC, H_2O (trainées de condensation).
Source : MyCO2 par Carbone 4 d'après le ministère de la Transition écologique, le Haut Conseil pour le Climat et CITEPA.

Les modes de vie de chacun diffèrent et l'impact sur l'empreinte carbone est sensible. Vous pouvez calculer la vôtre en 10 minutes sur nosgestesclimat.fr en répondant à un simple questionnaire.

Dans tous les cas, les priorités sautent aux yeux : transports, alimentation, habitat (construction et usage, chauffage en particulier).

Mais si le constat est évident, les actions le sont beaucoup moins. Certaines dépendent de chacun d'entre nous, d'autres des collectivités territoriales, des entreprises, et d'autres enfin de l'État, le tout se combinant pour obtenir un résultat. Si vous décidez, par exemple, de changer votre vieux chauffage au fioul ou au gaz pour un chauffage électrique et de vous déplacer à vélo chaque fois que possible, encore faudra-t-il que l'État vous fournisse une électricité décarbonée et l'agglomération et la commune des voies cyclables pratiques et sûres.

Le résultat final dépend donc de chaque niveau de responsabilité et d'action, sachant que le but pour limiter le réchauffement à +2°C environ, ce qui est déjà beaucoup, est d'arriver en 2050 à ... 2 tonnes CO2eq, soit 5 fois moins qu'aujourd'hui !

Quoi qu'on en pense, nos modes de vie vont donc changer.

Sur le sujet, les Logeois ont des propositions qu'ils ont exprimées lors de la réunion publique du 6 octobre, propositions basées sur des expériences personnelles à partager. En voici quelques-unes.

Isoler sa maison et se chauffer autrement

Des plans et des primes ont été mis en place depuis des années mais le résultat est extrêmement décevant (rapport de l'Assemblée National de février 2021, entre autres). La cause en est sans doute des habitants perplexes et mal informés face à la complexité du problème, mais aussi des entreprises mal formées aux solutions techniques à mettre en œuvre et attirées par l'effet d'aubaine des subventions et autres primes.

Au cours de la discussion, des témoignages ont montré qu'un organisme indépendant, l'ALEC, pouvait utilement conseiller les particuliers.

Un point de vigilance à souligner : on s'est presque toujours préoccupé de l'isolation pour un bon confort hivernal. Or les températures de plus en plus élevées constatées l'été doivent conduire à se préoccuper aussi de la protection face aux températures estivales. Inutile de dire que la climatisation n'est pas la bonne solution pour le climat !

Les pompes à chaleur : pas si simple !

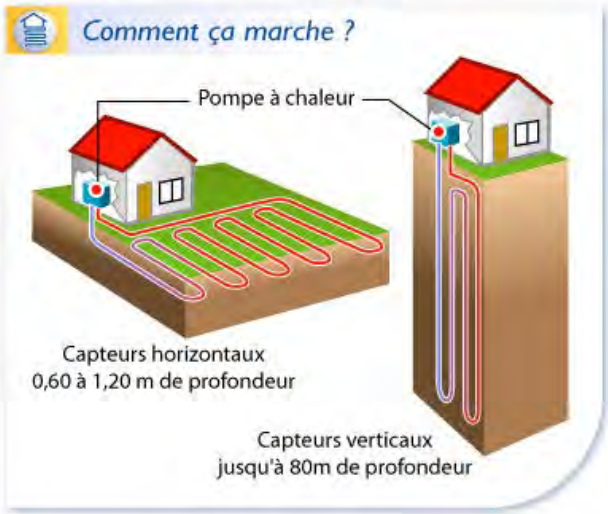

Là aussi, l'expérience est précieuse car on nous vend souvent du rêve. On se perd vite entre les systèmes eau-eau, à puits verticaux ou à captation horizontale, les PAC (Pompes à chaleur air-eau) et autres COP (Coefficient de performance). Quelques Logeois se sont lancés et font des retours d'expériences très variables. La conclusion est qu'il faut mieux se faire accompagner par des experts compétents (comme ceux de l'ALEC par exemple - Tel : 01 30 47 98 90 - courriel : contact@alecsqy.org - site : www.alecsqy.org).

Les économies d'énergie

Ce sujet a fait l'objet d'un article lors du dernier Logeois. On y trouvera des propositions utiles pour réduire sa consommation d'énergie, que l'on peut compléter par la consultation des sites monecowatt.fr et negawatt.org, entre autres.

LA MAIRIE VOUS INFORME...

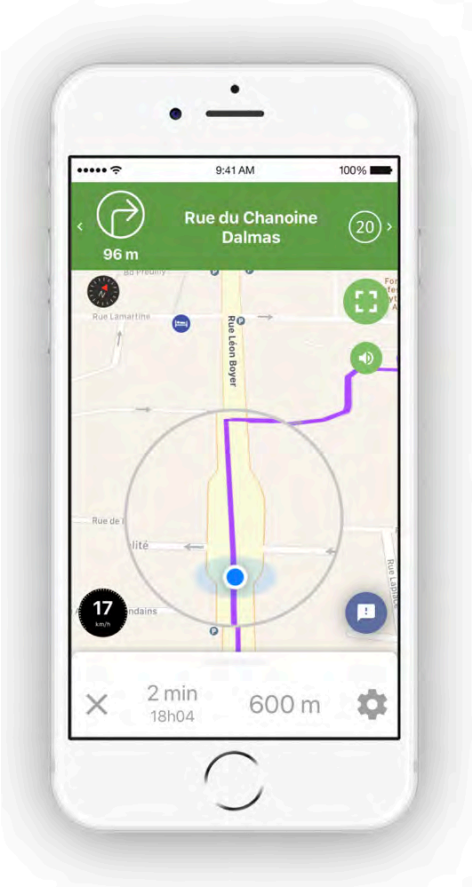

Se déplacer autrement

Les transports en commun évoluent : meilleure desserte des Loges par les bus, projet de navette du RER C entre Massy et Versailles fin 2023, augmentation du nombre de voies cyclables. Mais beaucoup de choses restent à faire, par exemple en matière de bus à la demande (à l'étude par VGP), de covoiturage et d'autopartage. Parmi les solutions citées lors de la réunion et à découvrir :

- Geovelo.fr le véritable "Waze du vélo", qui vous donne le meilleur trajet et vous guide pour vos déplacements ou vos promenades à vélo. Appli gratuite à charger sur son téléphone.
- Ecov.fr qui réinvente le concept de covoiturage en créant des véritable "lignes de covoiturages". Flexible et pratique !

De nombreux sites d'autopartage proposent des solutions en boucle (retour à la station de départ), en free floating (zones de prise en charge et de restitution) ou entre particuliers via une plateforme internet. Les deux premières solutions sont surtout présentes dans les grandes villes pour le moment.

Transparence

Autre sujet soulevé au cours des débats : l'évaluation des actions. Il faudra pouvoir donner, pour chaque action, son impact sur la réduction des gaz à effet de serre (ce qui équivaut à "l'impact carbone") afin de montrer qu'elle nous met sur la bonne trajectoire pour la neutralité carbone en 2050, engagement pris par la France lors des dernières COP (Conférences des Parties).

La commune doit s'impliquer au premier rang dans les actions d'adaptation et d'atténuation face au dérèglement climatique. Comme demandé lors de la réunion publique du 6 octobre, elle diffusera les informations concernant les consommations d'énergie des bâtiments communaux.

Mais vous pouvez d'ores et déjà retrouver les actions déjà lancées par la commune sur le site internet du PCAET de VGP.

En conclusion des nombreux et riches échanges de la réunion du 6 octobre, la commune va étudier la possibilité d'intégrer sur son site internet des pages permettant de partager des solutions et des expériences, comme celle qui ont été discutées lors de cette soirée.

(1) PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial -
(2) ALEC : Agence Locale de l'Énergie et du Climat (St Quentin en Yvelines, 01 30 47 98 90*)* - alecsqy.org

VŒUX

Madame le maire Caroline Doucerain et toute l'équipe municipale vous convient à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le **samedi 7 janvier à 18h à la Maison des Associations**.

LA MAIRIE RECRUTE

Les équipes continuent d'évoluer : la Mairie des Loges recrute encore !

Comme évoqué dans le dernier journal municipal, la Mairie recherche activement de nouveaux agents pour anticiper des départs en retraite ou remplacer des personnes qui souhaitent évoluer dans d'autres structures.

Suite au départ de Lilia Dahmani, nous avions lancé le recrutement d'un agent polyvalent pour l'accueil, l'agence postale, le CCAS et l'état civil. Elle est arrivée le 7 novembre et vous accueille avec plaisir en Mairie !

Julie Vollet remplace par ailleurs Véronique Devienne dans la gestion du site internet et de la lettre d'information depuis le 8 novembre. Nous sommes ravis de l'accueillir !

Entre temps nous avons appris le départ de Marie Clarisse, notre policière municipale, qui a souhaité rejoindre une plus grande ville. A compter du mois de janvier, elle sera remplacée par Stéphane Rochault qui nous arrive d'une petite commune de Gironde.

Pour renforcer une équipe polyvalente et motivée au service des Logeois, nous recherchons encore :
• Un directeur des services techniques, pour animer le travail de 4 agents en charge de notre patrimoine communal et des espaces verts
• Un ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) pour s'investir à compter d'avril 2023 auprès de nos enfants de maternelle.
• Des animateurs, y compris vacataires, pour le centre de loisirs.

Comme dans beaucoup de secteurs, les demandes d'emploi ne sont pas toujours très nombreuses en cette période. Alors n'hésitez pas à postuler ou à faire passer ces annonces si vous avez des connaissances susceptibles d'être intéressées par ces opportunités !

Pour tout renseignement : vjouin@mairieleslogesenjosas.fr / 01 39 07 16 72

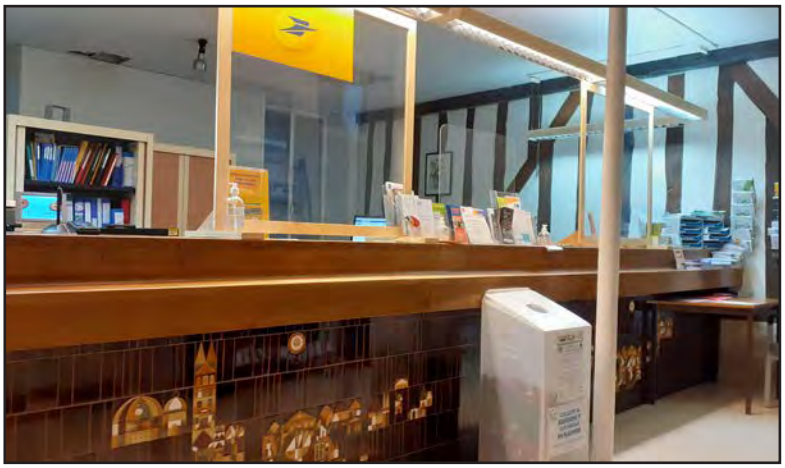

TRAVAUX

L'accueil de la Mairie fait peau neuve !

Plusieurs objectifs conjoints nous ont amenés à programmer des travaux dans une partie du rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie.

Après une isolation thermique complète du bâtiment (par l'extérieur quand c'était possible et par l'intérieur pour les murs en meulière) réalisée sur la première moitié de l'année 2022, nous souhaitons tout d'abord poursuivre l'effort de performance énergétique du bâtiment en remplaçant toutes les sources lumineuses par des LED. Ensuite, nous voulons améliorer les conditions de travail des agents de mairie, en reconfigurant quelques pièces afin d'offrir aux agents d'accueil un espace dédié et calme de travail, et d'éliminer les bureaux traversant (il faut aujourd'hui traverser le bureau d'urbanisme pour se rendre dans celui de la police municipale !)

Ces travaux auront lieu en tout début d'année 2023. Ils devraient durer environ 6 semaines. A cette occasion, l'accueil du public se fera dans l'actuelle salle du conseil municipal (salle des mariages). Les conseils municipaux seront déplacés à la Maison des Associations. A titre exceptionnel, la mairie - et son point Poste - seront fermés au public les **3 et 4 janvier**, pour permettre le déménagement nécessaire.

image non contractuelle

RELAIS DE COURLANDE

Transformation du relais de Courlande : rencontre avec les porteurs de projet

Depuis plus de 6 ans maintenant, l'hôtel restaurant du relais de Courlande est désaffecté et dans l'attente d'un nouveau projet. La concertation menée dans le cadre de la révision du PLU a incité, dans un large consensus, à préserver la vocation d'activité économique de l'établissement.

Le 17 novembre dernier, les Logeois ont pu rencontrer à la Maison des Association des porteurs de projet exposant un dossier suffisamment avancé pour être présenté. Comme souvent, l'équipe municipale a fait le choix d'un échange très en amont afin de permettre la prise en compte des observations. Cela signifie toutefois que quelques éléments pourront encore évoluer et qu'il reste des étapes importantes à franchir avant de confirmer définitivement la mise en œuvre de la nouvelle activité.

Le relais de Courlande garderait sa vocation d'hôtel restaurant mais s'orienterait davantage vers une clientèle d'affaires et des séminaires. Les populations des zones d'activités économiques (Plateau de Saclay, Vélizy...) sont plus particulièrement ciblées par cette offre qui permettrait notamment le coworking.

L'établissement comprendrait 201 chambres, ce qui conduirait à détruire le petit hôtel existant et à construire des bâtiments dont l'impact architectural et environnemental est bien sûr travaillé avec attention. Sur le front de rue, les nouvelles constructions seraient en retrait et resteraient à des hauteurs conformes aux habitations environnantes. La partie la plus dense et la plus haute a été reculée sur le fond de parcelle, le long de la zone d'activités, afin d'en amoindrir l'impact visuel. La grande longère serait réhabilitée pour accueillir un nouveau restaurant ouvert au public et des salles de séminaire. La porte du parc de chasse de Louis XIV serait entièrement rénovée et servirait d'entrée principale à l'établissement. Un travail approfondi a été réalisé avec l'architecte des bâtiments de France pour favoriser l'insertion du projet : forme, hauteur et disposition des bâtiments, choix des matériaux...

image non contractuelle

Bien sûr, compte tenu des flux attendus pour ce type d'activité, l'équipe municipale porte une grande attention aux circulations et aux places de stationnement. Toutes les entrées de voitures se feraient par la rue de la Croix Blanche, derrière la grande longère. Près de 170 places sont prévues (dont 90 en sous-sol) et nous avons obtenu que le parking situé sur la rue de la Division Leclerc (à l'emplacement de l'actuel parking) soit ouvert au public et donc aux habitants du quartier (23 à 25 places). Les voitures du parc en sous-sol sortiraient par ce parking si aucune autre solution n'est trouvée. Les cars éventuels arriveraient par la rue de la Croix Blanche, déposeraient les clients au niveau du rond-point et repartiraient par la même voie. Nous continuons bien sûr à travailler sur le développement des circulations douces : de nombreux stationnement pour vélos sont prévus et un travail est en cours pour faciliter des liaisons en vélo électrique depuis la gare du Petit Jouy (notamment en intégrant les infrastructures nécessaires dans le projet de parking de la gare).

LA MAIRIE VOUS INFORME...

Enfin, la municipalité a porté des demandes fortes en termes d'environnement. Les exigences de développement durable sont bien sûr essentielles dans le projet : choix des modes constructifs, choix énergétiques (probablement chauffage biomasse), études pour limiter l'artificialisation des sols et gérer au mieux les eaux de pluie, préservation des grands sujets du patrimoine arboré, en particulier le parc situé devant la longère... Ces points restent à affiner et il nous tarde par ailleurs de rencontrer les futurs gérants avant de confirmer ce projet mais indéniablement il prend tournure !

Si toutes les autorisations sont données, les travaux pourraient commencer dans le second trimestre 2023. Bien sûr nous reviendrons vers vous à toutes les grandes étapes de ce dossier. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques, observations et suggestions !

UN WEEK-END DE WOUF

Des locataires à poils à la MDA pour le long week-end du 11 novembre !

C'est en effet le club canin de la vallée de la Bièvre, au domaine de Montéclin (propriété du Syndicat Intercommunal de l'Amont de la Bièvre - SIAB - co-administré par Les Loges) qui a loué les installations pour y pratiquer des « épreuves de Recherche Utilitaire ».
Ce club propose les disciplines suivantes : école du chiot, éducation méthode positive, obéissance, dog-dancing, agility et recherche utilitaire.

La recherche utilitaire consiste à retrouver une personne disparue, quels que soient la météo, le terrain et l'environnement. En entraînement et qualification, une personne (à rechercher) laisse un objet lui appartenant puis va à pied à quelques kilomètres du départ, en laissant tomber quelques objets en route.

L'épreuve du week-end

Sept équipes « maître-chien » ont été testées en recherche utilitaire durant le week-end à partir des Loges, dont un parcours dans le village : quelques heures après le départ de la personne, on fait renifler au chien l'objet laissé : sous l'œil attentif et critique du testeur, le tandem chien-maître doit la retrouver, sans aucune aide des autres personnes présentes, en particulier la vingtaine de membres du club qui suivent à 50 m et commentent entre eux les faits et gestes de leur collègue !

L'une des épreuves était en milieu urbain (Saclay) par temps de brume, et elle fut un échec.

Celle des Loges a commencé à la MDA, pour emprunter le chemin des Ecoliers ; le chien s'est égaré plusieurs fois mais a fini par revenir sur la trace de la personne, qu'il a retrouvée au haras de Vauptain.

Le chien peut augmenter son niveau à chaque épreuve, jusqu'à obtenir la qualification professionnelle qui lui permettra d'être employé opérationnellement à la recherche de personnes disparues.

MIAM ! MIAM !

Connaissez-vous tous les services d'alimentation aux Loges-en-Josas ? A chaque numéro, vous pouvez les retrouver en page 2 de notre journal municipal. De belles opportunités de faire travailler nos commerces locaux, sous toutes leurs formes !

• Les plats et desserts mauriciens de **Maurice en Cuisine** sont disponibles en pré-commande sur le site www.mauriceencuisine.fr, par téléphone au 06 07 50 88 21 ou par mail commande@mauriceencuisine.fr. Des commandes peuvent également être passées via l'EPI des Loges.
• Le **Café de la Mairie** situé Place Louis Grenier vous propose une cuisine traditionnelle française et de plats faits maison. Le restaurant est ouvert du lundi au vendredi, de 6h30 à 20h. Tél. : 01 39 56 00 80.
• Le pizzaïolo **Sapore di Casa** vous attend tous les vendredis, de 17h30 à 21h, rue de la Poste. Pour réserver : 06 58 92 26 56.
• **L'Épi des Loges** se situe au 2 rue de la Poste et est ouvert aux adhérents le mercredi de 17h à 20h, le vendredi de 16h45 à 18h45 et le samedi de 10h30 à 12h30 et 15h à 17h. De nombreux produits secs sont disponibles dans l'épicerie, tandis qu'une majorité de produits frais doivent être commandés.
• **Saber Boussenna** vend des fruits et légumes tous les samedis de 8h à 13h30, rue de la Poste.
• La nouvelle ferme maraîchère biologique, **La Ferme des Loges**, vend des produits depuis septembre (règlement par chèque ou espèces). Retrouvez les produits en commande sur leur boutique en ligne https://coopcircuits.fr/earl-la-ferme-des-loges/shop. Retrait des commandes et vente libre le samedi de 10 à 12h.

Des offres alléchantes et variées pour tous les Logeois : régalez-vous en aidant à maintenir l'activité locale !

11 NOVEMBRE

Cérémonie commémorative du 11 novembre

De nombreux enfants sont venus participer à l'hommage rendu à tous les « morts pour la France », à l'occasion de l'armistice de la première guerre mondiale. une étape importante aussi pour tous les élèves de CM1 CM2 participant au Passeport du civisme. Ce beau moment s'est terminé dans la convivialité autour d'un chocolat ou d'un vin chaud.

PASSION TRAINS

On recherche des passionnés de trains !

Les villes-haltes de la ligne de Grande ceinture entre Versailles et Massy fêteront en mai 2023 les 140 ans de l'inauguration de la ligne et de ses gares. On recherche des documents, photos, maquettes… de ces 140 ans d'histoire locale du rail !

Merci de prendre contact auprès de: jcriviere@mairieleslogesenjosas.fr / 06 12 51 07 27

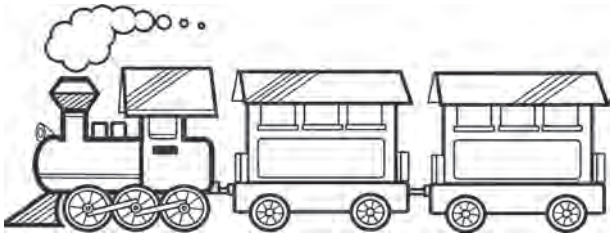

EAUX DE VERSAILLES

Lorsque les eaux des fontaines de Versailles coulaient aux Loges !

Nul n'ignore, aux Loges, pour quel usage avait été édifié l'aqueduc de Buc : permettre aux eaux de ruissellement collectées sur le plateau de Saclay de franchir la vallée de la Bièvre, afin qu'elles puissent rejoindre en gravitaire les fontaines de Versailles. C'est le résultat, toujours bien visible, du projet confié dès 1679 par Colbert au savant abbé Picard, puis à l'ingénieur Thomas Gobert, Intendant des Bâtiments du Roi.

Moins connues sont les premières tentatives effectuées par Gobert en 1682 et 1683 pour franchir la vallée, une fois le réseau d'étangs et de rigoles creusé sur le plateau. Mais avant de les décrire, il n'est pas inutile de rappeler brièvement la structure et le fonctionnement de ce réseau hydraulique voulu par Louis XIV. Un plan de 1812 le schématise : le plateau se comporte comme un entonnoir de 5000 hectares, encerclé de 62 kilomètres de rigoles (en gris) drainant les terres périphériques et venant se déverser au centre dans l'étang Vieux de Saclay ; cinq autres étangs, artificiels, ont été creusés entre 1679 et 1682. Deux aqueducs souterrains – en rose (celui des Mineurs, entre Villiers et l'étang Vieux, et la Ligne des Puits, entre l'étang Vieux et Toussus) font office de collecteurs principaux. La rigole de Guyancourt réalise la jonction entre le système dit des « Etangs Supérieurs », situé plus à l'ouest entre Trappes et Rambouillet, et notre réseau de Saclay, dit des « Etangs Inférieurs », car situé une douzaine de mètres plus bas, et ainsi ne pouvant pas faire jouer les fontaines des parterres au pied du Château. Pour comprendre le sens des écoulements, on s'aidera des altitudes que nous avons reportées sur le plan ; on constate que les pentes sont très faibles : 3 m seulement sur les 8 km qui séparent l'étang Vieux de l'entrée de Versailles (Carré de Saclay) ; un véritable exploit, sachant qu'avec les moyens de l'époque il a fallu forer un tunnel 16 m sous terre dans le bois des Gonards, et à 30 m sous la butte Gobert, au-dessus du site actuel de la gare des Chantiers !

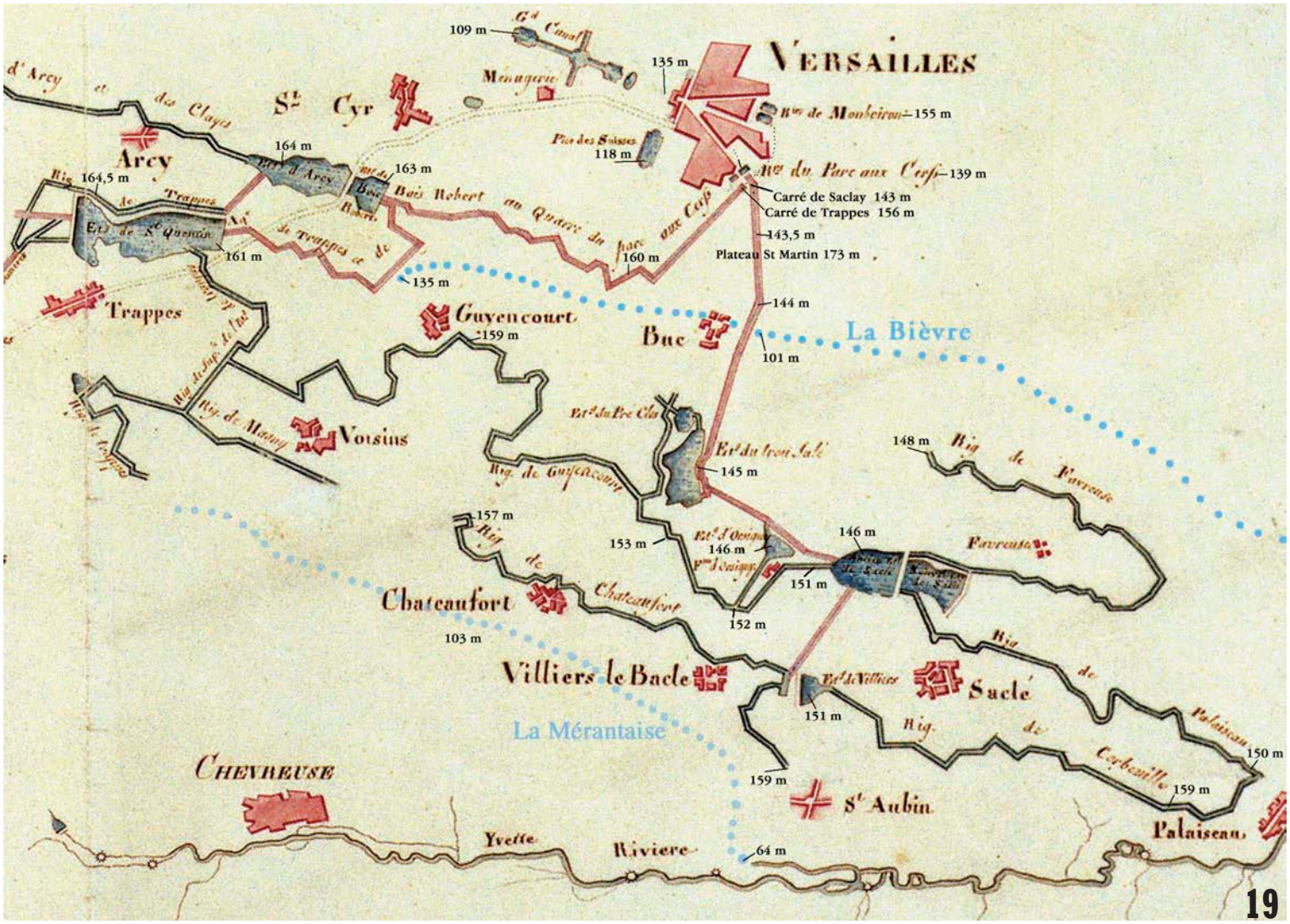

Notons que la partie de collecteur comprise entre la ferme du Trou-Salé, à Toussus, et les Arcades de Buc est désignée sur les cartes anciennes, jusqu'à la fin du XIXème siècle sous le nom d'Aqueduc des Loges : souterrain, il longe la route CD 938 à environ 5 à 8 m de profondeur.
Le siphon qui a précédé en 1682 la réalisation du Grand Pont, comme on nommait alors l'aqueduc de Buc, était constitué de tuyaux de « fonte de fer » : son utilisation fut de courte durée, car les joints ne résistaient pas à la pression de plus de 4 bars.Les pertes furent moindres lorsqu'on eut surélevé le siphon sur une estacade de bois. Mais Gobert n'eut guère de peine à convaincre Louis XIV de remplacer ce « bricolage » par un ouvrage d'architecture plus royale, n'ayant rien à envier aux Romains : l'aqueduc de Buc est presque aussi haut que le Pont du Gard, si on tient compte de la rangée d'arcades située sous le remblai supportant la route de Versailles à Chevreuse, et il est près de deux fois plus long.

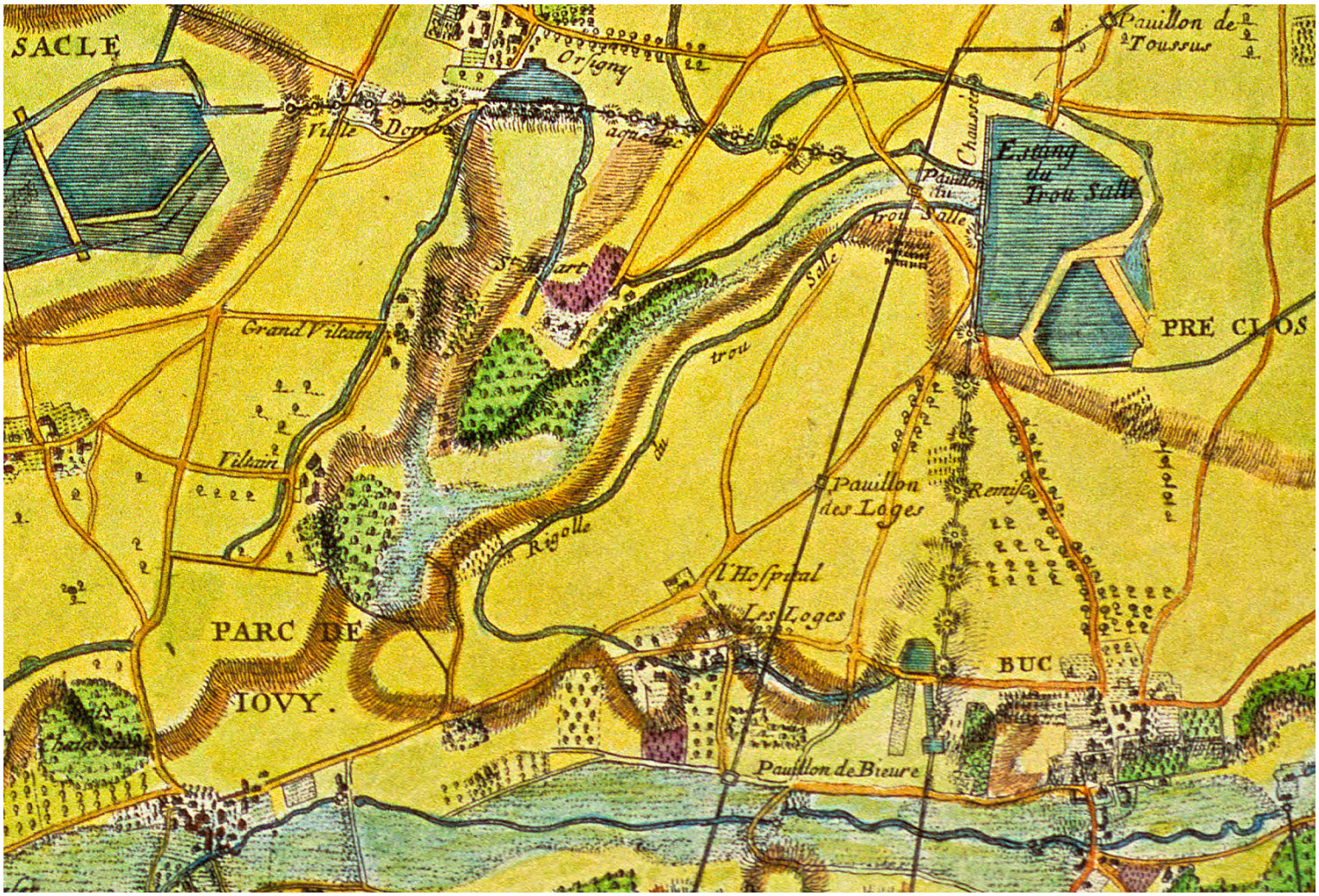

Les Logeois ne se sentent peut-être pas spécialement concernés par un réseau qui semble absent de leur commune. L'examen attentif des premières cartes relevées sur notre territoire du temps de la création du domaine royal réserve pourtant quelques surprises. La carte de Caron (ci-dessus - attention le nord est en bas !) révèle qu'une rigole (nommée tantôt rigole du Trou Salé, tantôt rigole des Loges - en bleu vers la gauche à partir du Trou salé) drainait les terres depuis Toussus le long des Côtes Montbron, passait en conduite souterraine dans l'axe des Loges, et se déversait dans l'ancien étang de Buc, à l'entrée du Bois de la Garenne (ancien Bois de la Couronne), pour rejoindre ensuite le siphon. L'étang de Buc se trouve non loin du camp de caravanes (à 20 m du Mirage III R installé récemment).

Des recherches seront nécessaires pour dater sa disparition du paysage qui domine le vallon de Saint-Marc. Si le lotissement de Midori a effacé toute trace de rigole, quelques indices recueillis auprès d'anciens Logeois, semblent confirmer la présence d'une suite de caves et souterrains plus ou moins inondés sous le centre du village : les vestiges d'un aqueduc souterrain ?

Peut-on espérer un jour revoir l'eau du plateau alimenter les Grandes Eaux de Versailles, plutôt que surcharger la Bièvre, au nord, La Mérantaise et l'Yvette, au sud ? La liaison est abandonnée depuis le milieu du XXème siècle, mais le programme de rénovation des rigoles est en cours, les ensablements de l'aqueduc entre les Arcades de Buc et Versailles sont bien identifiés et l'Établissement public du Domaine de Versailles aurait souhaité en recevoir les eaux pour contribuer à remplir le Grand Canal en hiver, par le simple jeu de la gravité, et cela gratuitement. Rêvons un peu : ce serait un bel exemple de développement durable.

D'après le livre « Les Loges-en-Josas au fil de l'Histoire », toujours disponible à la mairie.

ÉPI DES LOGES

L'ÉPI, c'est tout ! Mais c'est quoi ?

Les épiceries participatives ne cessent de se développer dans toute la France : le premier Épi est né à Châteaufort en 2016 et depuis, plus de 120 épis ont été créés. Il y a un engouement évident pour le local et le bio, mais cela n'explique pas tout. Adhérer à un épi, c'est aussi choisir ses producteurs et être en relation directe avec eux. C'est partager des informations sur leurs méthodes d'élevage, de culture, de fabrication…
L'Épi c'est aussi un endroit qui permet de tisser des liens, qui encourage le travail entre personnes d'horizons différents et favorise l'entraide.
Savez-vous qu'à l'Épi des Loges-en-Josas l'offre est de plus en plus large ? Il est maintenant possible de remplir son panier sans avoir besoin de courir partout pour trouver de la viande, des légumes, du poisson, du pain, du chocolat, des céréales, des laitages, de la droguerie, des produits d'hygiène, etc.
Tout est regroupé en un seul point, au cœur de notre village, 2 rue de la poste !
Tous les produits sont choisis et testés avec soin afin qu'ils correspondent aux cinq critères de l'Épi : proximité du producteur dans la très grande majorité des cas, bio, éthique, juste prix et goût. Et les fèves de cacao qui ont peu de chance de venir de la plaine de Versailles, sont transportées en voilier cargo par la jeune société de Morlaix « Grain de Sail ».

Ces principes ont permis de limiter la hausse des prix. Des fournisseurs, par esprit de partenariat, ont même choisi de ne pas augmenter leurs prix. C'est le cas par exemple des légumineuses et des huiles de Gervais Arrondeau, des noix, du pain de Vandame et des légumes.

Nous essayons de choisir des producteurs qui sont totalement autonomes sur toute la chaîne de production : c'est le cas du Collectif du Percheron, qui nous fournit de la viande, des fromages de brebis et de chèvre, du fournil de Vandame, des poulets de Charles Monville, des légumineuses de la ferme des Fontaines…

Nous avons aussi la chance à l'Épi d'avoir créé un point relais : Poiscaille. Tous les vendredis il est possible de recevoir du poisson issu d'une pêche vertueuse et écoresponsable. Il suffit de le commander le jeudi sur le site de Poiscaille ; nous sommes livrés le lendemain à l'Épi.

Si vous êtes convaincus, passez la porte de l'Épi. Vous serez accueillis avec le sourire par des adhérents. Il vous en « coûtera » 2 heures par mois de votre temps. Mais il y a tellement plus à gagner !

Favoriser la biodiversité au jardin

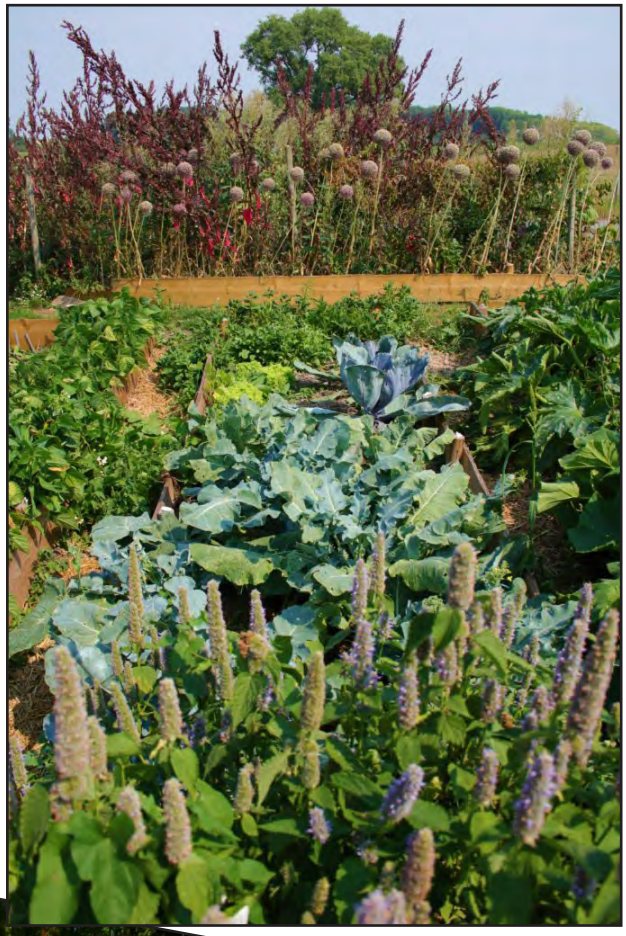

La biodiversité décline en Île-de-France avec une diminution importante des espèces d'oiseaux, de plantes, d'insectes. Leurs effectifs se réduisent en particulier dans les milieux cultivés et urbains où l'homme est le plus présent.

Chaque jardinier peut à son échelle lutter contre ce déclin en adoptant des pratiques qui favorisent la biodiversité :

• Ne pas utiliser de produits phytosanitaires (pesticides, insecticides ...) ni d'engrais chimiques qui déséquilibrent l'écosystème du jardin et empêchent une régulation naturelle des ravageurs.
• Planter des arbres et des fleurs qui peuvent nourrir les insectes et/ou les oiseaux en choisissant de préférence des plantes mellifères et des arbustes à baies.
• Planter diversifié pour avoir des floraisons précoces en sortie de l'hiver et tardives à l'automne.
• Varier les familles de végétaux pour offrir gîte et couvert à toutes les espèces d'insectes qui pourraient passer dans votre jardin (chacune ayant ses préférences).
• Planter des arbres à feuillage persistant (houx, lierre) ou marcescent (charme, hêtre) pour offrir un abri aux animaux pendant la saison froide.
• Choisir des végétaux locaux et lutter contre les espèces exotiques invasives
• Laisser des zones complètement « sauvages ».
• Pratiquer la tonte différenciée et laisser herbes et fleurs sauvages dans certaines parties du gazon.
• Eviter la taille des haies pendant les périodes de nidification des oiseaux soit du 15 mars au 31 juillet. Le mieux est de tailler en octobre/novembre.
• Créer une mare ou des points d'eau pour accueillir de nombreux auxiliaires utiles (grenouilles, tritons, insectes aquatiques…) et permettre à la faune de s'abreuver.
• Créer des couloirs pour la circulation des animaux entre les différentes zones du jardin : haies, herbes hautes, points d'eau ...
• Pailler le sol pour héberger et nourrir la microfaune qui vit dans le sol ainsi que pour abriter des petits animaux comme les crapauds.
• Laisser du bois mort, des tas de feuilles mortes et des pierres qui offrent un refuge pour de nombreux animaux (amphibiens, hérissons, insectes…). On peut aussi installer des hôtels à insectes et des nichoirs à oiseaux et chauves-souris.
• Favoriser les microclimats qui sont autant d'habitats différents (mur exposé plein sud, zone humide) pouvant accueillir une diversité

d'animaux qui recherchent des conditions de vie (structure du sol, température, humidité).

• Favoriser les effets de bordure (bord de sentier, de mare ou de fossé, lisière de haie) car c'est à la jonction de deux milieux différents qu'il y a le plus de biodiversité.

Favoriser la biodiversité permet d'avoir un jardin en bonne santé qui grouille de vie. Plus la diversité végétale et animale est importante, plus l'écosystème tend vers un équilibre qui permet de lutter contre les ravageurs et les maladies.

AMTL

L'AMTL a fait sa rentrée !!!

Cette nouvelle année musicale est maintenant bien engagée et à l'AMTL tous les cours ont repris.

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli de nombreux nouveaux adhérents, certains pour démarrer l'apprentissage d'un instrument ou, pour les plus jeunes, s'initier à la musique, d'autres encore pour reprendre une pratique instrumentale un moment abandonnée.

Tous sont maintenant concentrés sur le prochain objectif, à savoir la première audition de l'année prévue le dimanche 11 décembre 2022 à 17h à la Maison des Associations, Les Loges-en-Josas.

Nous vous y attendons nombreux !

Si vous n'êtes pas disponibles ce jour-là, pas d'inquiétude à avoir, d'autres occasions se présenteront, le calendrier des événements de l'AMTL de l'année est d'ores et déjà connu, et en particulier le premier concert des pratiques collectives professeurs et élèves aura lieu le Samedi 4 février 2023 à 18h, Espace du Plessis à Toussus-le-Noble

Et pour toutes celles et tous ceux qui auraient des remords, il reste encore des places dans certains cours d'instrument ! Alors, il n'est jamais trop tard pour s'inscrire, n'hésitez pas à nous contacter.

Renseignement au 06 84 02 87 31 et par email amtlcontact@gmail.com.

ÉTAT CIVIL

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de :
Madame **LANDAIS Stéphanie** survenu le 11/11/2022 à l'âge de 54 ans.
Monsieur **MORAND Jean-Guy** survenu le 08/11/2022 à l'âge de 65 ans.
Monsieur **BRETON Erwan** survenu le 22/11/2022 à l'âge de 53 ans.
Madame **ROPARS Pauline** survenu le 26/11/2022 à l'âge de 84 ans.
Madame **LEQUAIN Fulvia** née BLASI survenu le 28/11/2022 à l'âge de 87 ans.

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :
Ilian YACINE né le 14 novembre 2022.

Secours Catholique Caritas France
ENSEMBLE CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL

SECOURS CATHOLIQUE

« Tous impactés, tous concernés, tous engagés »

L'équipe Jouy-Les Loges du Secours catholique-Caritas France est venue prêter main forte aux autres équipes du secteur qui collectivement ont assuré la collecte du week-end, samedi 8 octobre, dans le grand Auchan du centre commercial de Vélizy. Les Logeois sont venus nombreux en changeant exceptionnellement leurs habitudes locales. Le bilan a été très fructueux et les denrées et produits d'hygiène ont été acheminés vers l'épicerie sociale du Secours à Vélizy, ainsi qu'à celle de Versailles (GAF, groupement alimentaire familiale), où nos ressortissants sont orientés. Pour cette occasion il est rappelé que les personnes en besoin alimentaire doivent prioritairement s'être rapprochées d'une assistante sociale (qui connaît le dispositif du Secours) même si le Secours est capable de discernement pour des situations d'urgence. Encore un GRAND MERCI à tous pour votre élan indéfectible de générosité.

Le saviez-vous ?

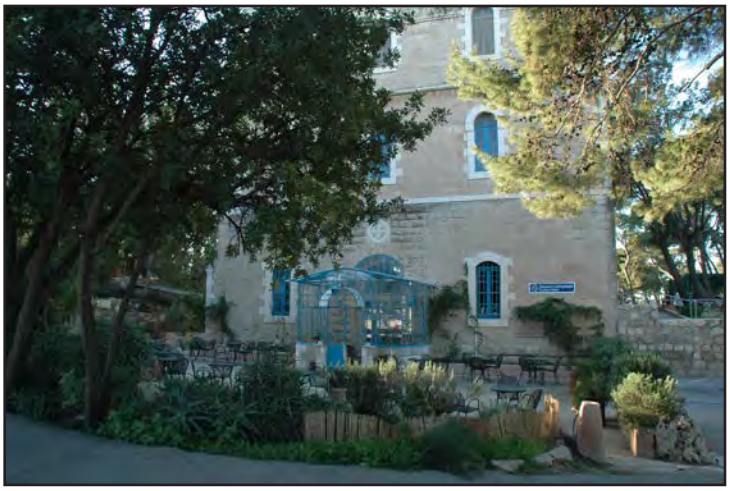

Le Secours catholique-Caritas France dispose d'une « guest house » à Jérusalem, dans un ancien monastère dominicain appartenant au Patriarcat syrien d'Antioche dans lequel le Pape Paul VI en 1964 avait souhaité que le fondateur du Secours, Mgr Rodhain, y accueille inconditionnellement des « voyageurs » ou des pèlerins. La chose fut acceptée. Les équipes du Secours, dont la nôtre, vous en informe. Des Logeois y ont d'ailleurs fait le voyage. Le Secours y promeut également le déplacement d'accueillis sous certaines conditions. Dépaysement assuré…

Campagne de fin d'année…

Derrière ces mots se cache l'impérieuse nécessité de se rappeler que le Secours fait appel à la générosité du public pour conduire de façon pérenne sa mission sociale pour l'année suivante. Après la journée mondiale de la pauvreté et la publication récente du « Rapport statistique du Secours catholique » en novembre, chacun est appelé à réagir pour contribuer à infléchir les situations de précarité.

Information :

L'équipe du Secours catholique Jouy-Les Loges tient un café-rencontre à la salle paroissiale de Jouy, 11 rue Bonnard (à l'arrière de l'église Saint-Martin), le premier vendredi de chaque mois de 16h à 18h. Les prochaines rencontres auront lieu le 6 janvier et 3 février 2023. Ces rencontres permettent aux anciens et plus jeunes de rompre leur quotidien par un temps de convivialité en échangeant librement avec chacune et chacun, autour d'un café et d'un petit gâteau. Le café-rencontre est ouvert à tous, et vous y êtes invités. Lors du café rencontre, la Présidente du Secours pour les Yvelines, Catherine Vincent, nous a fait la joie et l'honneur de venir à ce moment fraternel et solidaire.

Contacts :

Annie HARRIS Co-Responsable avec Bérangère TURQUET de l'Equipe de Jouy-Les Loges : 07 72 31 36 76

Jean-Luc ROCUET Mandaté du SC au CCAS des Loges : 06 30 88 12 82 / Jeanluc.rocuet@secours-catholique.org

ASL TENNIS

ASL Tennis : une fête pour Noël et la reprise des compétitions !

À l'heure de la distribution de cette édition du Logeois, l'ASL Tennis organise sa Fête de Noël (ce samedi 10 décembre), afin de partager quelques friandises de Noël, avant les vacances de fin d'année ! Dès 16h, dans la halle, les petits lutins participent à des animations et à un goûter, pendant que les adultes font quelques points en doubles sur le 2ème terrain, suivi d'un apéritif « charcutailles », dans la bonne humeur, au Club House à 18h. Le plus beau déguisement (chez les enfants !) et le plus beau « pull de noël » (chez les adultes !) sont récompensés…

L'hiver marque également la reprise et le début des championnats pour le tennis...
NOUVEAUTÉ : en 2022, après les « années Covid à oublier », le Bureau et les coachs se sont mobilisés pour permettre le retour à la compétition interclubs, notamment pour nos jeunes (12 ans). Pour les adultes, c'est la traditionnelle « Coupe de Doubles » qui est au programme de novembre et décembre, suivie dans la foulée par les championnats +35 hommes et femmes, à partir du mois de janvier.

Commençons avec nos jeunes (catégorie des 12 ans) :

Mathis, Edgar, Marin, Grégoire et Imrane, avec l'appui de notre coach Joëlle et de parents très motivés aussi, ont porté haut et fort les couleurs de l'ASL Tennis, dans toutes les Yvelines. Dans un très bon état d'esprit, nos jeunes ont fait preuve d'abnégation et de courage pour leur premier championnat :

- 20 Novembre = défaite 0/3 aux Loges face à Chambourcy !
- 27 Novembre = défaite 3/0 à St Rémy les Chevreuse !
- 4 Décembre = défaite 2/1 au Pecq avec une belle victoire d'Edgard au bout du 3ème set !

Nous les félicitons vivement, en espérant que ce retour à la compétition (et l'adrénaline qui l'accompagne…) leur donnera encore plus de motivation à s'entraîner, afin de progresser et de performer en matchs !

Les adultes en Coupe de Doubles :
Depuis une certaine « épopée » de 2018 et 2019 et des souvenirs extraordinaires (Champions des Yvelines 1ère division, puis Vice-Champions !) cette compétition est particulièrement attendue par les compétiteurs logeois, au point de même engager 2 équipes… Malheureusement, cette année est marquée par de nombreuses absences (pour cause de blessures), qui ont rendu la tâche bien difficile à nos 2 équipes. En effet, la formule (2 doubles hommes + 1 double femme, pour chacune des 2 équipes, durant 3 rencontres de poules, soit 18 matchs en tout…) nous a obligés à disposer de 12 joueurs différents, les dimanches 20/11, 27/11 et 4/12 derniers.
- Équipe #1 (1ère division) : 3 défaites, face à Fontenay, Jouy et Chatou
- Équipe #2 : (2ème division) : 3 défaites, face à Poissy, Chambourcy et Andresy

Ils ont vaillamment défendu les couleurs des Loges, face à Chatou, Fontenay le Fleury, Jouy, Andrésy, Chambourcy et Poissy : Sylvie, Laurence, Lilli, Frédérique, Hélène, Sandrine, Isabelle, Victoria, Stéphan, Bruno, Nathan, Laurent, Christian, Xavier, Vincent, Christophe, Hervé, Cédric, …

L'équipe #1 bataillera ainsi, en janvier prochain, pour les matchs de classements et pour éviter une éventuelle descente en 2ème division… L'équipe #2 sera également engagée dans les matchs de classements dans sa 2ème division.

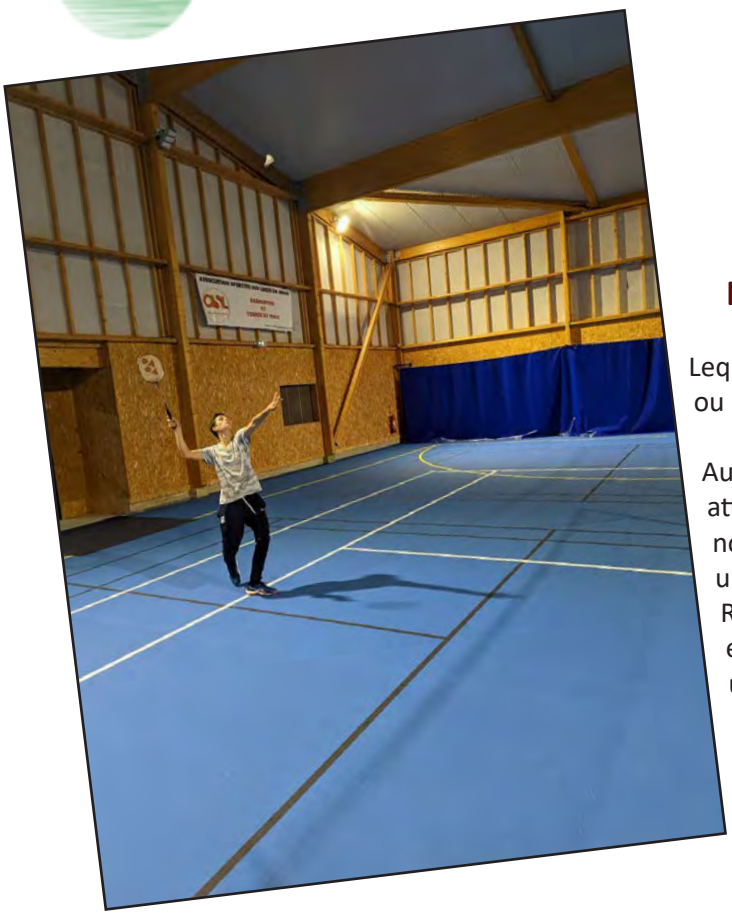

ASL BTT

Badminton et Tennis de table dans la halle sportive

Lequel va le plus vite : la balle de golf, de foot, de tennis, de ping-pong ou le volant de badminton ?

Auriez-vous pensé qu'un volant de badminton serait l'objet atteignant la plus grande vitesse en sport ? Lors d'essais de ses nouvelles raquettes en 2013, le Malaisien Tan Boon Hoeng a établi un nouveau record du monde avec un smash de 493 km/h. Selon les Records du monde Guinness, la frappe la plus rapide enregistrée en compétition revient au Danois Mads Pieler Kolding, qui a réussi un smash de 426 km/h lors d'un match de la Badminton Premier League en 2017.

Pour comparer au golf, le meilleur coup a été enregistré à 349 km/h. Au tennis, le service le plus rapide a été chronométré à 263 km/h. Au football, le tir le plus puissant est de 211 km/h.

Communément appelé ping-pong, le tennis de table utilise des balles beaucoup plus légères que celles des sports ci-dessus. Cependant, les meilleurs athlètes de ce sport peuvent néanmoins frapper la balle à des vitesses inouïes. En juin 2016, le pompier polonais Lukasz Budner a atteint 116 km/h durant une tentative planifiée pour un record mondial.

Nous jouons à un rythme plus modéré dans notre halle sportive, mais avec autant d'entrain. Notre section a accueilli cette année des joueurs de Jouy, de Toussus le Noble et du château des Côtes. Nous avons investi dans du matériel supplémentaire de badminton pour que chacun puisse jouer librement lors de nos deux créneaux des lundi (20h - 21h30) et vendredi (18h30 - 21h30). Nous sommes également intéressés par l'achat d'une table de ping-pong ; si des Logeois souhaitent en vendre une, qu'ils n'hésitent pas à nous contacter.

Nous avons maintenu nos créneaux durant les vacances de la Toussaint, motivés par les joueurs présents, et permettant à tout le monde de garder l'entraînement.

Plusieurs événements ont été planifiés pour cette fin d'année. Premièrement, nous avons organisé une rencontre amicale avec l'association de Saint Rémy lès Chevreuse le vendredi 25 novembre durant laquelle nous les « affrontons » en matches de double de badminton, dans notre halle sportive. Comme nous l'avons fait l'année dernière avec l'association de Buc, ces échanges permettent de créer des liens entre nos deux sections et de varier les adversaires. Deuxièmement, nous avons organisé un tournoi interne de tennis de table le vendredi 9 décembre, ouvert à tous les Logeois. Et enfin troisièmement nous prévoyons, le dernier vendredi avant les congés, le 16 décembre, un traditionnel tournoi interne de badminton qui se conclura par un verre entre sportifs afin de fêter les vacances de Noël.

Il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année et de venir faire des essais directement à la halle sportive.

Contact aslbtt.loges@gmail.com

CHÂTEAU DES CÔTES

Un projet d'extension pour répondre aux besoins d'un centre de référence

Si vous n'avez pas pu participer à la réunion publique du jeudi 13 octobre à la Maison des Associations, nous vous proposons de lire cet article pour tout savoir sur le projet architectural du Centre Pédiatrique des Côtes.

Pour rappel, le Centre Pédiatrique des Côtes est un établissement de Soins Médicaux et de Rééducation Pédiatrique. Actuellement une soixantaine d'enfants sont hospitalisés au sein des deux unités de soins. Il accueille des enfants atteints de pathologies cardiaques, digestives et respiratoires. Il propose des séjours spécifiques sur les troubles de l'oralité, la réhabilitation cardiaque à l'effort, la prise en charge de l'obésité. Le Centre est un établissement référent en cardiopédiatrie en Île-de-France : il offre 3500 consultations externes par an. Les demandes sont croissantes et les besoins en soins des enfants doivent être développés.

Le Château est au milieu d'un parc de 5 hectares dont 2 hectares d'espaces boisés en site classé. Il a également la particularité d'être à cheval sur deux communes : son entrée principale est aux Loges-en-Josas et l'arrière du château sur la commune de Jouy-en-Josas.

Le projet architectural est un projet qui a été longuement mûri par les professionnels du Centre. Actuellement, l'unité des nourrissons et l'hôpital de jour sont dans les annexes du château.

Ce bâtiment ne permet plus au Centre d'optimiser la qualité de la prise en charge des patients. La réflexion de délocaliser le Centre a été abordée : ce n'était ni le choix des membres du Conseil d'administration ni des représentants du Centre. Permettre aux enfants de bénéficier de ce cadre exceptionnel reste un atout important !

La seule possibilité : créer un nouveau bâtiment qui répondrait à des besoins médicaux et logistiques.

Objectifs médicaux :
- Augmentation du nombre de lits à l'Unité des nourrissons
- Création d'une unité d'urgences Cardiologiques Pédiatriques à l'hôpital de jour
- Mutualisation des équipes médicales et paramédicales
- Création de salles thérapeutiques dédiées
- Développement d'un plateau rééducatif
- Création d'une balnéothérapie adaptée aux patients
- Amélioration des conditions d'accueil des patients et de leurs familles

Objectifs logistiques :
- Mise aux normes réglementaires de l'Unité des nourrissons (Locaux exigus, accès handicapés, conditions d'hygiène et de sécurité…)
- Amélioration de l'accueil des patients en consultations externes
- Augmentation de l'hébergement des familles afin de favoriser la présence des parents auprès des enfants hospitalisés
- Mutualisation des locaux, augmentation de places de stationnement
- Développement d'un plateau technique complet de Rééducation
- Mutualisation des services logistiques
- Amélioration des conditions de travail des professionnels

ÇA BOUGE AUX LOGES !

Le Centre a travaillé en collaboration avec l'Inspectrice des Sites et l'Architecte des Bâtiments de France.
L'emplacement du futur bâtiment sera sur la partie haute du parc donc sur la commune des Loges en Josas. Outre le bâtiment architectural, une réflexion sur le réaménagement du parc a été associée afin de redonner une valeur d'usage à des espaces non valorisés ce jour.

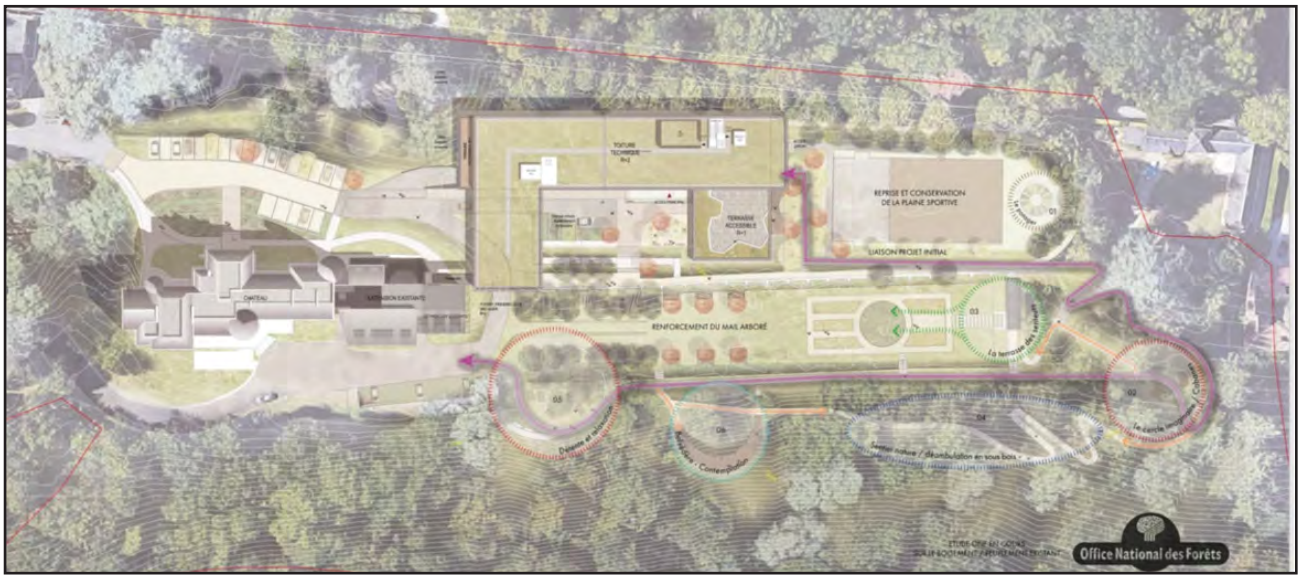

Vue du prochain parvis du Château

Vue du projet d'extension qui sera en connexion avec le château

Bien sûr, cette vue ne sera pas perceptible depuis les environs. Le bâtiment, certes important, a été conçu pour être discret dans le paysage : il n'est pas visible depuis les principaux points de vue de la vallée. Sur site, il laisse la place prépondérante au château. Les nombreux aménagements paysagers complètent le projet pour qu'au final, la valorisation du site y gagne.

Vue du projet sur la partie haute du parc.

Quelques dates :

- Dépôt du permis de construire le 11 mars 2022
- Commission des sites : 20 septembre 2022 (Avis favorable avec deux abstentions)
- Obtention du Permis de construire le 10 novembre 2022
- Eventuellement recours administratifs : durée 2 mois
- Début du chantier : septembre 2023

Plan d'intervention du chantier :

Les flux ont été organisés pour minimiser le plus possible les nuisances du chantier : les camions arriveront par la ville de Jouy-en Josas (route des Loges).
Pendant les horaires de chantier (du lundi au vendredi de 8h à 18h), une déviation sera mise en place pour les habitants logés Chemin des Côtes Montbron partie gauche quand on est face au château (déviation en mauve sur le dessin).
La phase de démolition, terrassement, excavation des excédents de terre, gros œuvre devrait durer environ 9 mois avec mise en place de feux pour la rotation des camions sur le chemin des Côtes Montbron : circulation alternée.
Pour minimiser les flux de camions, notamment aux heures d'ouverture de l'école, les livraisons se feront uniquement le matin de 9h30 à 12h30 par l'allée du Château.

Quelques arbres devront être abattus dans le cadre du projet mais tout a été fait pour en limiter le nombre (7 au maximum). Le mur en meulière qui longe le chemin des Côtes Montbron devra être ouvert sur une longueur d'environ 6m pour créer une entrée chantier et préserver les flux du quotidien et donc l'activité du centre pédiatrique. Bien sûr, ce mur sera reconstruit à l'identique à l'issue des travaux.

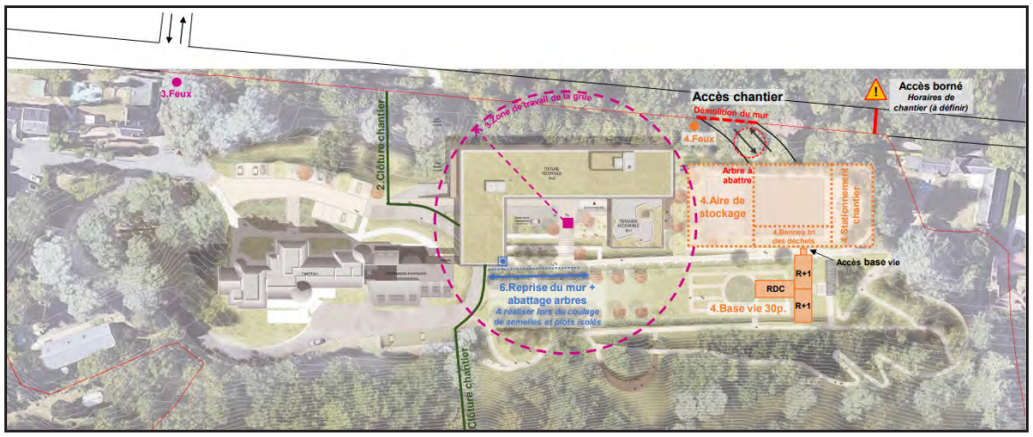

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le Centre :

Mail : communication@centredescotes.com

Contact : Mr Sylvain Thimotée Directeur et Mme Magali Bertin-Saintomer Responsable communication

Comité des Fêtes des Loges en Josas

Association des Enfants des Loges

NOËL DES ENFANTS

Samedi 3 décembre 2022, l'AEL (Association des Enfants des Loges) et le CDF (Comité des Fêtes) ont invité petits et grands, jeunes et moins jeunes, à fêter Noël tous ensemble.

Au programme, ateliers créatifs pour préparer les décorations de Noël, atelier maquillage, jeux vidéo sur grand écran, jeux de société, jeux de cartes, pause goûter avec crêpes, gaufres et chocolat chaud et, bien sûr, la venue du Père Noël avec distribution de papillotes suivie d'illuminations aux abords de la Maison des Associations.

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à cet après-midi féérique !

LÉA-CFI

LEA CFI : Journée Portes Ouvertes

Le samedi 28 janvier 2023, les écoles de la CCI Paris Île-de-France ouvriront leurs portes. Comme chaque année, les élèves, les étudiants et le personnel de LÉA-CFI seront heureux de présenter aux jeunes venus se renseigner sur leur orientation et la construction de leur projet professionnel, à leurs parents, mais aussi aux visiteurs venus en voisins, le campus de Jouy-en-Josas et les formations qui y sont dispensées. Des démonstrations seront proposées par les apprenants et leurs enseignants. Une occasion privilégiée d'échanger avec eux ainsi qu'avec d'anciens élèves qui reviendront dans leur école pour témoigner de leur expérience.

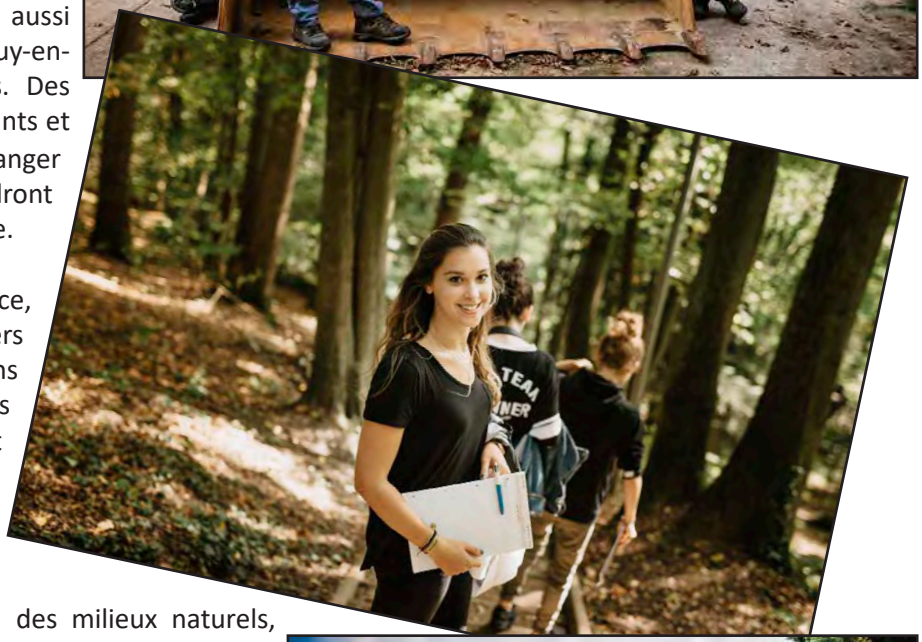

LÉA-CFI, dispose de 5 campus en Île-de-France, offrant une grande variété de formations aux Métiers de la Ville de Demain à ses 2 200 étudiants, dans des programmes en apprentissage et en temps plein. 9 diplômés sur 10 de la promotion 2021 ont trouvé un emploi dans les 7 mois à l'issue de leur formation.

Le campus de Jouy-en-Josas est spécialisé dans les domaines du paysage et de la préservation des milieux naturels, ainsi que des travaux publics et de la conduite et de la maintenance des engins. Une offre qui commence au niveau du CAP, du Bac pro, jusqu'au Mastère en développement des affaires. L'école propose aussi une offre de programmes en formation continue.

Journée Portes Ouvertes LÉA-CFI * : Samedi 28 janvier de 9h à 17h
Chemin de l'Orme Rond, 78350, Jouy-en-Josas
Pour en savoir plus : www.lea-cfi.fr Tél : 01 39 67 12 00

** D'autres portes ouvertes seront organisées les 11 mars, 15 avril, 13 mai, 10 juin et 1er juillet matin.*

ÇA BOUGE AUX LOGES !

BIBLIOTHÈQUE

Palmarès des livres les plus empruntés en 2022

Romans Adultes

1er ex-aequo
Mohican
Eric Fottorino

1er ex-aequo
S'adapter
Clara Dupont-Monod

3ème
Paris-Briançon
Philippe Besson

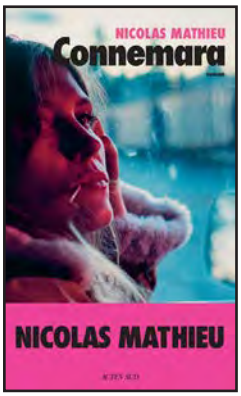

4ème ex-aequo
Connemara
Nicolas Mathieu

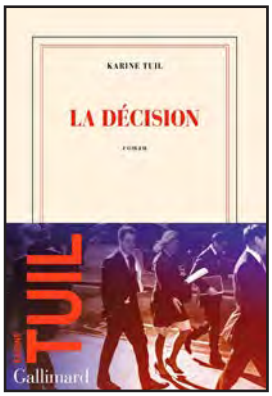

4ème ex-aequo
La décision
Karine Tuil

Romans Policiers

1er ex-aequo
1991
Franck Thilliez

1er ex-aequo
Dans les brumes de Capelans
Olivier Norek

1er ex-aequo
Gagner n'est pas jouer
Harlen Coben

1er ex-aequo
Hors-Piste
Allie Reynolds

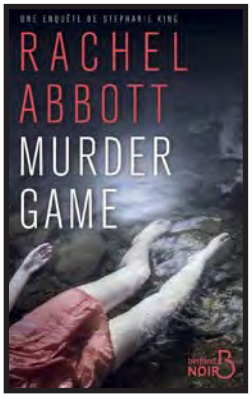

1er ex-aequo
Murder game
Rachel Abbott

Essais / Documentaires Adultes

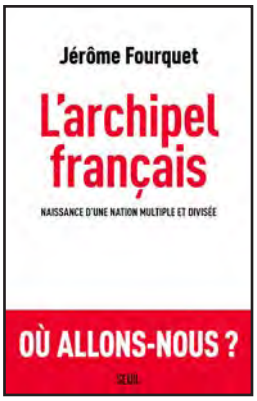

1er
Les fossoyeurs
Victor Castanet

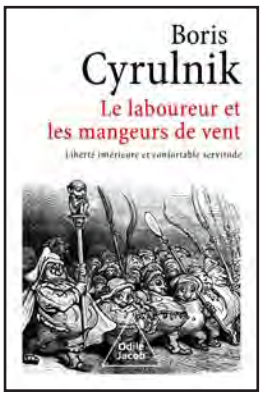

2ème ex-aequo
Le laboureur et les mangeurs de vent
Boris Cyrulnik

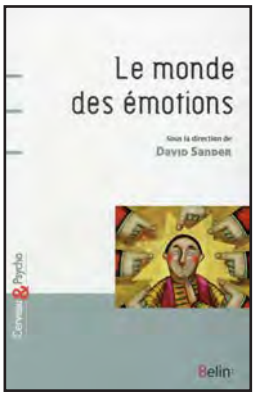

2ème ex-aequo
Le monde des émotions
David Sander

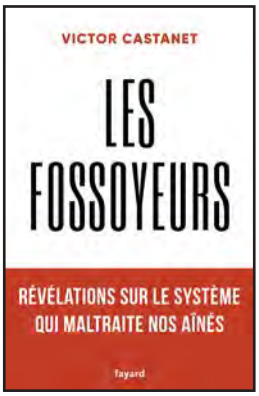

4ème ex-aequo
L'Archipel français
Jérôme Fourquet

4ème ex-aequo
Le changement climatique expliqué à ma fille
Jean-Marc Jancovici

BD Jeunesse

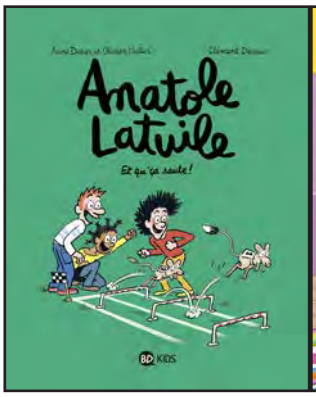

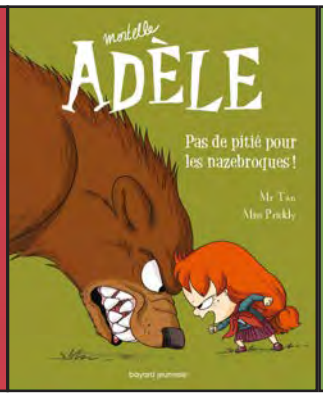

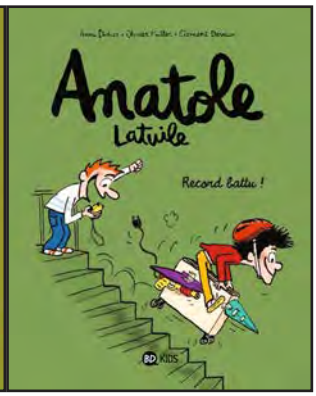

1er	2ème ex-aequo	2ème ex-aequo	2ème ex-aequo	5ème
Anatole Latuile Et qu'ça saute T13	Ma mère et moi Ça déménage ! T5	Emile et Margot Ils sont partout T6	Mortelle Adèle Pas de pitié pour les nazebroques ! T7	Anatole Latuile Record battu ! T4

Pour en savoir plus : www.bibliothequeleslogesenjosas.com

Début 2023, les travaux d'extension de la Bibliothèque seront terminés. La Mairie et toute l'équipe de la Bibliothèque sont heureuses de convier tous les Logeois à l'inauguration des nouveaux locaux le **samedi 4 février à 11h.**

CIN'ÉCHANGE

Cin-échange des Loges

CdF Comité des Fêtes des Loges en Josas

Peu connu mais qui gagne à l'être !

Le 20 janvier prochain, le Cinéchange vous convie à la projection du très injustement méconnu « Remember (souviens-toi) » (2015) du grand réalisateur canadien Atom Egoyan.

A la fois thriller captivant et réflexion cinématographique de et sur l'idée de mémoire, « Remember » nous conte l'odyssée d'un homme de 90 ans, survivant de l'Holocauste, partant à la recherche de son bourreau nazi pour le tuer. Un polar donc, mais s'il n'était que cela...

Outre le plaisir d'assister à un grand film à la fois de suspense et très intelligent, « Remember » nous offre aussi l'occasion exceptionnelle de revoir une fois encore sur l'écran de formidables acteurs nous ayant constamment ravis depuis plus d'une soixantaine d'années : Christopher Plummer (« La mélodie du bonheur »), Martin Landau (« Mission impossible » et « Cosmos 1999 »), Bruno Ganz (« Les ailes du désir ») ou encore Jürgen Prochnow (« Le bateau »).

Vendredi 20 janvier, Maison des Associations, 20h.

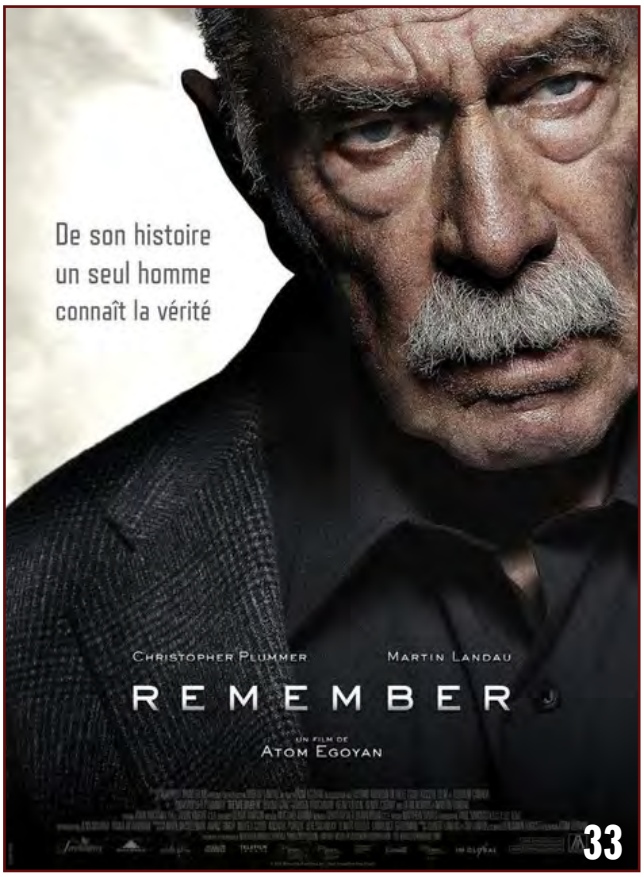

Comité des Fêtes des Loges en Josas

HALLOWEEN

Une si jolie journée d'horreur !

Un très grand MERCI aux Logeois qui ont généreusement offert des bonbons aux enfants et un très grand MERCI à tous les enfants qui ont joué le jeu de se déguiser et revenir partager leur butin.

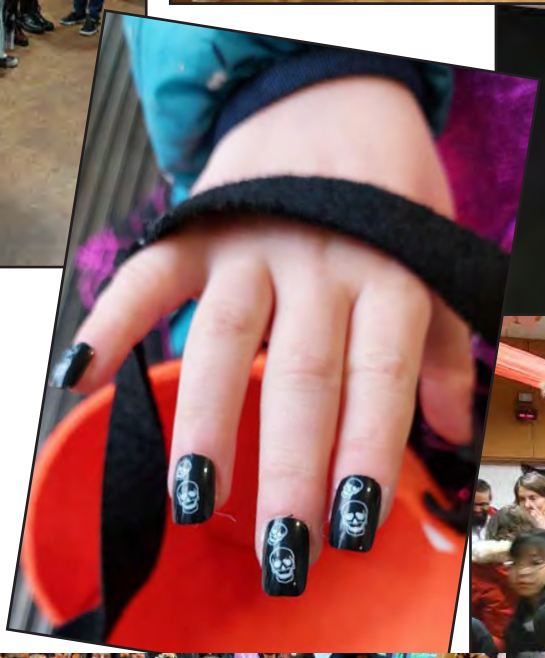

SOIRÉE PUB

Ambiance “ que calor “ !

L’extraordinaire groupe les Wild Atomic Turkey a mis le feu à la Maison des Associations le samedi 15 octobre dernier et nous a proposé un super concert !

Vous avez été nombreux à assister à cette soirée où il faisait très chaud et où le bar tenu par le CDF a permis de se rafraîchir !

Vous avez dansé, vous avez crié, merci à tous pour ce formidable moment !

SOIRÉE JEUNES

Une soirée pour les jeunes ?

Le CDF est à l’écoute des jeunes Logeois de 14 à 17 ans !
Nous pouvons vous organiser une soirée pour vous retrouver entre vous, sans adultes,
Parlez-en à vos amis et si l’idée vous séduit, formez un petit groupe et contactez-nous !

cdf.lej@gmail.com

SOIRÉE CASINO

Soirée CASINO
le 4 février 2023
à 21h à la MDA

Tenue de soirée exigée !
Croupier à chaque table
Nombreux lots à gagner !
Bar à champagne et cocktails

PRÉCISIONS SUR LE TRI

⇒ TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Bouteilles, flacons

Pots, barquettes en plastique et polystyrène

Blisters, films, sacs plastiques

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

Boîtes de conserve canettes, aérosols, barquettes en aluminium

Petits aluminiums

CARTONS ET BRIQUES ALIMENTAIRES

TOUS LES PAPIERS

Journaux, magazines, catalogues, livres, cahiers, enveloppes, courriers...

Bon à savoir

- Ne pas imbriquer
- Mettre en vrac, pas en sac
- Bien vider sans laver
- Éviter de déchirer ou froisser les papiers

LES DÉCHETS DU QUOTIDIEN, À JETER DANS LA POUBELLE ORDINAIRE

Vaisselle

Déchets ménagers

Cassettes, CD, objets en plastique

Couches, papiers salis, masques

Bon à savoir

UN DOUTE SUR LA POUBELLE À CHOISIR ?

Jetez le déchet dans votre poubelle ordinaire (ordures ménagères).

⇒ EMBALLAGES EN VERRE

Pots

Bocaux

Bouteilles

Flacons

Bon à savoir

- Bien vider sans laver
- Enlever les bouchons et/ou capsules

LE TRI + FACILE

BARQUETTE + ÉTUI

LE TRI + FACILE

BOUTEILLE

Séparez les éléments avant de trier